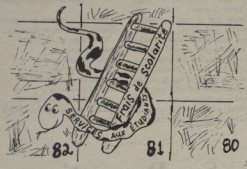
LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton.

Vol. 17, no. 25 le lundi 16 mars 1981

Une nouvelle hausse des frais de scolarité pour 81-82?



J'aimerais tout d'abord vous rappeler que dans un mois, ce sera la fin d'une autre année universitaire pour la majorité d'entre vous. Les étudiants sont conscients que c'est pendant ce dernier mois qu'il faut donner le plus gros effort pour pouvoir répondre aux exigences requises par nos cours. Afin de réussir, il nous faut conserver un bon moral et de plus, il faut être tenace.

Dans une autre optique, la fin de l'année universitaire est pour l'administration de l'Université la période idéale pour faire des modifications de ses politiques qui toucheront les étudiants car elle sait que la population étudiante est très occupée. Alors, il ne faut pas être surpris à la nouvelle que le Conseil des Gouverneurs siégera le 11 avril prochain. Lors de cette réunion, il semblerait, selon des rumeurs qui circulent dans les milieux administratifs, que l'on soit favorable à l'administration de l'Université en donnant le feu vert pour une nouvelle hausse des frais de scolarité à l'Université de Moncton pour l'année 1981-82. Cette tactique du Conseil des Gouverneurs ne nous surprend guère. Il nous suffit simplement de faire le recul d'une année pour voir cette même tactique être employée.

Cette hausse des frais de scolarité sera-t-elle accompagnée d'une augmentation des services offerts aux étudiants par l'Université? Il nous est permis de penser que cela ne sera pas le cas. Si l'on se réfère aux années précédentes, l'expérience nous apprend que l'Université augmente ses frais de scolarité tout en coupant dans les services offerts tels que dans le personnel de soutien, les heures d'ouverture du C.E.P.S., etc..

L'Université pense qu'en choisissant cette période de l'année, elle pourra agir à sa guise sans que ses décisions ne soient con-

Suite à la page 6

Les pêcheurs ont droit à la syndicalisation

éditorial page 4

La F.E.U.M. réitère son appui à l'U.P.M.

page 3

Soirée bénéfice pour l'UPM

page 5

SOMMAIRE

Dans nos facultés	2
En Acadie	3
Éditorial	4
La page libre	5
Politique étudiante	6
L'internationale	7
Entre autres	9
Santé et Société	11
Section culturelle	13
Sports et loisirs	14

La femme et la santé

page 11

La personne handicapée

page 8

DANS NOS FACULTÉS

Faculté d'administration

Bonjour le monde,

Voici les nouvelles pour cette semaine; la journéedecommerce qui s'est déroulée le mercredi 18 février '81, le nouveau conseil étudiant de la faculté et.vente de billets pour le 12e Banquet Annuel.

Nouvelles sur la journée de Commerce. Cette journée s'est déroulée avec différentes activités comme: tournoi de quilles, réunion générale, vin et fromage, souper, tournois de cartes et pour clôturer un party disco (CKUM). Les gagnants pour les différentes activités sont: pour les quilles Brian Murphy (plus haut simple et plus triple), Peggy Crook (plus haut simple), Line Thériault (plus haut triple), Normand Roy (plus haut triple pour les professeurs) et l'équipe gagnante se compose de Yves Thériault, Francine Maillet, Brian Murphy, Murielle Léger et Maurice Mills. Pour lestournois de cartes les gagnants furent Paul Bourgeois et Claude Gallant et le prix de consolation fut donné à Jean-Loc Landry et Jean-Louis Drapeau. Diane Comeau et Anne Demers se sont méritées une bourse de présence à la réunion générale, également.

Voici quelques commanditaires qui ont participé à la réussite de cette journée: Librairie Acadienne, Salon de Coiffure (Edifice Tallon), Pizza Delight, Greco, Mine D'or, Capitol et plusieurs autres que nous remercions sincèrement.

Félicitation aux gagnants et aux organisateurs de la journée.

Les billets pour le 12e Banquet Annuel seront en vente les 12 et 13 mars.

* * *

L'A.E.F.A.U.M.: Voici la liste des nouveaux membres de l'exécutif pour l'année 81-82.

Président, Marc LeBlanc.
Vice-Président, Camille Brien
Vice-Président aux affaires extérieures Jean Cadieux.
Vice-Président à l'information, Gilles Paquin.
Vice-Présidente à la finance, Sylvie Richard.
Secrétaire, Anne LeBlanc.
Présidents des Clubs, Louis Haché.

Les représentants des Niveaux:

- Président M.B.A., à déterminer
  Secrétaire-trésorier, à déterminer.
- Président Niveau IV, à déterminer
  Secrétaire-trésorier, à déterminer.
- Président Niveau III, Claude Gallant
  Secrétaire-trésorier, à déterminer
- Président Niveau II, Rachel Bourque.
  Secrétaire-trésorière Simone Cormier.
- Président Niveau I, à déterminer
  Sécrétaire-trésorier, à déterminer.

A la prochaine,
Gilles Paquin
Vice-Président à l'information

Sciences Infirmières

La première assemblée au nouveau conseil étudiant 81-82 des Sciences Infirmières a eu lieu le lundi 9 mars 1981 à 13h00. Plusieurs points y furent discutés, et cela en présence du vieux conseil.

La nouvelle présidente, Mlle Linda Silas fit la présentation des représentants des différents niveaux. Egalement, Monique Bujold fut élue, à l'unanimité, au poste de secrétaire au conseil. Il est à noter que le poste de représentant(es) au comité avisseur demeure vacant; les intéressé(es) devront s'adresser à la présidente, Linda Silas.

La Semaine de Nursing, du 17 au 20 mars, aura pour thème "La Santé¿Ce Nous Regarde." Elle débutera avec un souper aux Sciences Infirmières et se terminera avec un bal des finissants. Les autres activités ne sont pas encore déterminées.

Pour les étudiants intéressés à supporter les pêcheurs dans leurs manifestations, le départ pour Frédéricton se fera le mardi 24 mars, au coût de $3.00. Pour plus de renseignements contactez Marie-Ange Fournier.

Unigroupe, de 8 étudiants des Sciences Infirmières participeront au programme incluant toutes les facultés, où sera discutée la qualité des cours à l'Université de Moncton à l'aide d'un sondage.

La FEUM nous avisa qu'au Kacho le prix de la bière a augmenté de 15c et celui des boissons fortes de 5c dû à une hausse de prix de la régie des alcools.

Carole Comeau
Conseillère du conseil étudiant Sciences Infirmières

Aux étudiant(e)s des Sciences Sociales

Bonjour, bonjour!

Toujours assez de travail? Sûrement! Ce ne sera pas bien long, j'ai juste un petit message pour vous.

Un gros merci pour tous(tes) les participant(e)s aux deux jours d'ateliers aux Sciences Sociales!

Ayant fait mon tour lors des 10 et 11 mars dernier,je me suis rendue compte des éfforts fournis par les organisateurs(trices) des différents ateliers à travers les cinq départements de la Faculté. Si on considère les circonstances difficiles dans lesquelles les étudiant(e)s impliqué(e)s ont travaillé pour réaliser cette activité, on ne peut que les féliciter! Alors, Socio, Psycho, Sc. Politique, Economie et Service Social, chapeau!

Faudra recommencer l'initiative et en améliorer la qualité à partir des erreurs du comité organisateur. Une organisation du genre nécessite une bonne préparation COLLECTIVE, et c'est nous, les étudiant/e/s, ENSEMBLE qui ménerons la Semaine des Sciences Sociales à la réussite! La réussite "conventionnelle", là n'est pas notre but. C'est la rencontre de nos objectifs qui est primordiale. Cette année, tout simplement, nous avons voulu favoriser un échange entre les cinq départements des Sciences Sociales. Il faut commencer par le commencement, n'est-ce pas? Après évaluation, nous considérons avoir atteint notre principal objectif, c'est-à-dire faire réaliser à la population étudiante de la Faculté des Sciences Sociales qu'il existe d'autres départements dont on a à retirer quelque chose.

Nous avons réalisé que cet échange entre-les cinq départements était non seulement possible, mais indispensable, pour cesser la sectorisation des disciplines et la dispersion des énergies.

Sur ce, merci encore de l'encouragement à tous ceux et celles qui peuvent mettre le chapeau!

A la prochaine,

Julie Arseneult,
Vice-Présidente A.E.F.S.S. pour le Conseil Etudiant

Voici un sommaire de la participation active des étudiant(e)s.

Mardi 1 mars
pour les 4 ateliers
Total: 156 présences

Mercredi 11 mars
pour les 5 ateliers
Total: 80 présences

A noter que le Vin et Fromage a attiré le plus de participant(e)s. Surprenant???

Semaine des Sc. Domestiques du 16 au 20 mars 1981

Le lundi 16 mars 1981
Films à 7h00 pour étudiants (es) en Sc. Domestiques

Le mardi 17 mars 1981
Conférence donnée par M. Normand Gionet prof. de physiologie de l'exercice et du conditionnement physique.

Il nous parlera de l'activité physique et de la dépense calorique. Endroit: 163N, Heure: 11h45, Tout le monde est invité.

Le mercredi 18 mars 1981
Conférence donnée par Mad. Colette Martin prof. dans le domaine touchant la consommation et la famille.

Elle nous parlera de:
1. Les types de consommateurs.
2. Les consommateurs sont-ils aussi crédules qu'on le dit?
3. Comment le consommateur peut-il améliorer sa capacité de faire des meilleurs choix ou prendre de bonnes décisions vis à vis les achats de produits et services de consommation? Endroit: 163N, Heure: 11h45. Toute le monde est invité.

Kiosque d'information sur la consommation situé à l'Ecole des Sciences Domestiques.

Le jeudi 19 mars 1981
Dîner Rencontre, au salon, pour les étudiantes/es/des Sc. Domestiques à partir de 11h30. On y retrouve un rapport donné par les représentantes à l'ACEE accompagné d'un montage audio-visuel.

On aura aussi une présentation de diapositives sur les activités de l'Ecole des Sc. Domestiques.

Il y aura un Kiosque d'information du Cegs. à partir de 12h00.

Le vendredi 20 mars 1981
Conférence donnée par Mad. Micheline Beaudry-Dariamé, prof. en nutrition. Elle nous parlera de l'allaitement maternel. Endroit: 163N. Heure: 11h45. Tout le monde est invité.

Partie de water-polo à 5h00 et souper à la Cafeteria pour finir la soirée. Ouvert seulement aux étudiant/e/s de l'Ecole des Sciences Domestiques.

Bonne Semaine
Comité de la Sem. des Sc. Dom.

ATTENTION
PREPARATION STAGE 4 MOIS
SEPTEMBRE 1981

Programme: Education physique
Date: le mercredi 25 mars 1981
Heure: 13h30 à 15h30
Local: 229 C.E.P.S.

Veuillez apporter manuel et profil de stage (couleur rose). Les documents de stage sont en vente à la Librairie Acadienne. Cette préparation est pré-requise pour effectuer ce stage. Soyez-y tous.

Programmes: Arts industriels
Arts visuels
Commerce
Sciences Domestiques
Secondaire

Date: le jeudi 2 avril 1981
Heure: 19h00 à 21h00
Local: B-218 Education

Veuillez apporter manuel et profil de stage (couleur rose). Les documents de stage sont en vente à la Librairie Acadienne. Cette préparation est pré-requise pour effectuer, votre stage. Soyez-y tous.

Programmes: Elémentaire
Education spéciale
Préscolaire

Date: le mercredi 1er avril 1981
Heure: 14h00 à 16h00
Local: B-218 Education

Veuillez apporter manuel et profil de stage (couleur rose). Les documents de stage sont en vente à la Librairie Acadienne. Cette préparation est pré-requis pour effectuer, votre stage. Soyez-y tous.

Mariette Lupien, directrice
Service des Stages

EN ACADIE

Entrevue avec Guy Cormier président de l'U.P.M.

Par Marc Johnson

Le Front: Pourquoi les pêcheurs veulent-ils se syndiquer?

GCormier: Depuis que je pêche, on a eu des petites associations éparpillées partout dans la province qui n'allaient pas de l'avant malgré qu'elles étaient subventionnées par le gouvernement provincial. On a alors réalisé que ces petites associations n'assureraient pas la survie des pêcheurs puis on a regardé vers Terre-Neuve où ils avaient déjà une union très efficace depuis 10 ans, tout comme l'union en Colombie-Britannique.

On n'avait pas non plus le droit de négocier les prix avec les compagnies. On allait à la pêche sans savoir quel prix on aurait pour notre poisson.

Avec une législation qui nous accorderait le droit de syndicalisation, on pourrait négocier les prix de notre poisson.



Guy Cormier

Le Front: Le gouvernement vous propose une office de mise en marché au lieu du syndicat, qu'en pensez-vous?

G. Cormier: Oui, on nous a proposé ça au commencement mais on l'a rejeté parce que les compagnies ont toujours plus de quoi à dire là-dedans que nous-autres puis ce ne pouvait pas marcher.

Si par exemple que le marché ne peut plus prendre de morue, comme ça se produit maintenant à Terre-Neuve parce qu'ils ont trop pêché de morue cet hiver, alors les compagnies nous diront qu'elles n'ont plus besoin de notre morue.

Ça ne pourrait pas marcher finalement parce qu'on ne serait pas autonome.

Le Front: Quelles difficultés ou blocages avez-vous rencontrés jusqu'à maintenant dans vos tentatives de syndicalisation?

GCormier: Les plus gros obstacles sont les gouvernements et les compagnies au niveau du gouvernement. C'est certain pour nous autres que les compagnies ne veulent pas qu'on devienne syndicalisé.

Ils ont toutes sortes de stratégies pour nous empêcher de devenir une union. Par exemple, il y a eu cinq commissions jusqu'à maintenant dont plusieurs se sont prononcées pour la syndicalisation des pêcheurs.

On vient tout juste de se retirer de la dernière parce que ça fait longtemps asses que ça dure puis les pêcheurs sont déterminés à avoir une législation.

Le Front: Qui fait partie de l'UPM?

GCormier: L'UPM regroupe les pêcheurs côtiers, surtout du N.-B., maintenant presque la majorité de l'I.-P.-É., et une partie de la N.-E.

C'est difficile parce qu'on n'a pas les finances qu'il faut. Tout est financé par les cotisations des pêcheurs qui doivent être rencontrés un par un à toutes les années et c'est difficile pour les organisateurs qui doivent aussi travailler sur d'autres projets comme la lutte pour avoir notre part des stocks de poisson, etc.

Le Front: Quelle est la différence entre l'UPM et les autres associations de pêcheurs?

GCormier: Nous autres on s'est battu pour la survie des pêcheurs, alors que les autres associations sont subventionnées par le gouvernement et ne peuvent pas dire grand chose.

Je ne sais pas s'ils ne s'en aperçoivent pas mais les petits pêcheurs sont en train de disparaître. A ce niveau là nous autres on ne veut pas rester assis là mais on veut pouvoir négocier pour avoir notre part des stocks de poisson et pour pouvoir négocier sur tous les côtés. On veut regarder à long terme.

Le Front: Quelles sont vos prochaines actions?

G Cormier: Notre prochaine action est la démonstration à Frédéricton le 24 mars à l'occasion de l'ouverture de la session législative.

On veut mettre beaucoup d'emphase là-dessus parce que ça fait depuis 1974 qu'on se bat pour avoir une législation nous donnant le droit de se syndicaliser et c'est au gouvernement provincial de la passer.

Le Front: Auprès de qui allez-vous chercher des appuis?

G. Cormier: Ce n'est pas vraiment des appuis gouvernementaux qu'on cherche, quoique l'opposition nous supporte, mais c'est les appuis du public, des syndicats, etc.

La Fédération des travailleurs du N.-B. nous supporte ainsi que plusieurs autres syndicats. On voudrait faire connaître notre cause au public en général. On ne se bat pas juste pour faire des grosses démonstrations mais on veut notre juste part et on veut sauvegarder la vie du pêcheur côtier.

Le Front: Pensez-vous que les étudiants de l'Université de Moncton pourraient aider votre cause?

G Cormier: J'aimerais de faire comprendre aux étudiants qu'on veut conserver un mode de vie, celui des pêcheurs côtiers.

Le peuple acadien a surtout été dans le passé un peuple de pêcheurs côtiers et les étudiants sont pour la plupart descendants de ce peuple. On ne voudrait pas laisser aller ce mode de vie pour le contrôle des multi nationales.

Si les étudiants décidaient de venir nous appuyer le 24 mars, ce serait une grande aide. Les étudiants, je pense, sont les citoyens de l'avenir et s'ils pouvaient comprendre ce que les petits pêcheurs passent à travers actuellement, ça aiderait certainement notre avenir.

Encore une fois, on espère avoir le support des étudiants et de tous les citoyens.

À Frédéricton le 24 mars Allons manifester avec les pêcheurs côtiers





La F.E.U.M. réitère son appui aux pêcheurs côtiers

La Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton réitère son appui à la lutte que mènent les pêcheurs côtiers depuis six ans afin d'obtenir la reconnaissance de leur droit à la syndicalisation.

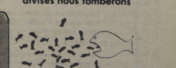
La F.E.U.M. déplore l'attitude du gouvernement Hatfield qui cherche encore, par tous les moyens, de retarder cette reconnaissance syndicale. La Fédération considère qu'il est important d'appuyer les pêcheurs côtiers car le droit à la libre négociation collective y inclus le droit à la grève, est actuellement nié au Nouveau-Brunswick et que les étudiants acadiens auront à subir ces injustices lorsqu'ils seront sur le marché du travail.

Un autre facteur justifiant l'appui est le fait que les pêcheurs côtiers du Nouveau-Brunswick sont en majorité des Acadiens et qu'ils revendiquent une amélioration de leur niveau de vie.

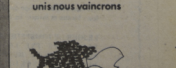
La syndicalisation est un droit fondamental et c'est pourquoi la F.E.U.M. doit être solidaire dans cette lutte.

Brenda Cote
Secrétaire Générale

divisés nous tomberons



unis nous vaincrons



ÉDITORIAL

Appui à l'U.P.M.

Depuis maintenant sept ans les pêcheurs côtiers du N.-B. regroupés sous l'Union des pêcheurs des Maritimes (UPM), revendiquent leur droit à la syndicalisation auprès du gouvernement Hatfield.

Depuis sept ans, un groupe aussi grand que l'ensemble des pêcheurs côtiers demande un droit fondamental qui est par ailleurs reconnu au Canada depuis plus d'un siècle.

Pourtant, le gouvernement a reconnu le principe de ce droit des pêcheurs mais il refuse encore d'en faire une réalité, c'est-à-dire une législation. De toute évidence, pour les pêcheurs et pour nous aussi, le gouvernement se soumet aux exigences des monopoles qui contrôlent le marché du poisson et qui, conséquemment, refusent d'envisager l'ensemble des pêcheurs assis devant eux à une table de négociation des prix du poisson.

* * * *

Les pêcheurs côtiers, qui constituent l'UPM, forment la majorité des pêcheurs aux Maritimes mais n'ont que peu de pouvoir quant à la distribution des ressources du poisson, quant au prix qu'ils peuvent avoir pour leurs prises et quant à la qualité du poisson qui est vendu au consommateur. En effet, le pouvoir sur ces décisions est concentré entre les mains des monopoles, comme Nickerson, qui contrôlent l'industrie du poisson dans l'Atlantique.

Avec cette situation, où c'est évidemment la loi du profit maximal qui guide la production et le marché, on assiste à une disparition progressive du nombre des pêcheurs côtiers, soit une diminution de 50% dans les vingt dernières années. Devant ce vécu de leur exploitation, les pêcheurs côtiers revendiquent leur droit à négocier le prix de leur poisson ainsi que la proportion des ressources de poisson à être exploitée globalement et en particulier par les pêcheurs côtiers.

Le gouvernement leur a répondu comme il le fait toujours face aux demandes populaires: "la demande sera étudiée en comité". En principes, il n'y a rien de mal à étudier un problème, au contraire cela est nécessaire. Néanmoins, c'est actuellement la cinquième commission qui se penche sur cette question même si le droit aux pêcheurs à se syndicaliser a déjà été reconnu dans les commissions précédentes. Comme dans bien d'autres cas, cette stratégie du gouvernement, commandée par les intérêts des monopoles, vise à retarder la législation qui donnera le droit à la négociation collective.

Par ailleurs, les pêcheurs n'ont pas cessé de lutter pour leurs droits. En mars 1978, par exemple, 800 pêcheurs manifestaient à l'ouverture de la session à Fredericton pour que le gouvernement leur accorde la syndicalisation. Sur d'autres plans, l'UPM n'a cessé de s'impliquer pour obtenir de meilleurs prix, pour éviter la destruction des stocks de poisson, pour éviter le braconnage, pour soutenir les luttes ouvrières, etc.

La prochaine action organisée de l'UPM est la manifestation à Fredericton le 24 mars prochain à l'occasion de l'ouverture de la session. Puisqu'il n'est pas de son avis de laisser traîner ce problème éternellement, l'UPM et les nombreux organismes qui l'appuient (Conseils régionaux de la SANB, FTNB, FEUM, etc.) espèrent obtenir un appui populaire très large à cette manifestation.

Pour nous étudiant(es), cette lutte des pêcheurs est importante. Premièrement dans la mesure où les pêcheurs veulent dénoncer les mêmes stratégies gouvernementales que nous subissons, en outre celle de retarder toute décision vis-à-vis nos revendications pour l'amélioration du régime Prêts-bourses, nous devons les appuyer. Deuxièmement, l'obtention du droit à la syndicalisation est fondamentale dans notre démarche vers la démocratie et la victoire des pêcheurs sera un pas de plus dans ce sens. Troisièmement, ce n'est que dans la mesure où nous serons tous(tes) solidaires dans nos luttes respectives que celles-ci contribueront au véritable progrès.

En conclusion, il est primordial que les étudiant(es) répondent à l'invitation qui nous est lancée par l'UPM, celle d'aller manifester avec eux, à Fredericton, le 24 mars prochain.

Marc Johnson

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiant(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton publié par la F.E.U.M. Il est situé au 159, rue Massey, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506)858-4606 (4484 pour les interurbains).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiant(es). Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celle de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être écrits proprement à double interligne, sinon dactylographiés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c.à.d. sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc...)

Les membres de l'équipe du journal se réunissent à tous les mardis midi dans leurs locaux et invitent les étudiant(es) à venir les rencontrer.

LE JOUR DE TOMBÉE DES ARTICLES, OPINIONS, COMMENTAIRES ET AUTRES EST LE MERCREDI SOIR PRÉCÉDANT LA PUBLICATION DU JOURNAL. CEUX QUI PARVIENDRONT AU JOURNAL APRÈS CE DÉLAIS NE POURRONT ÊTRE PUBLIÉS QUE DANS LE NUMÉRO SUIVANT.

ÉQUIPE DU JOURNAL

Directeur Marc Johnson
Rédacteur Yvan Tremblay
Responsable de la technique Rachid Kanaan
Publicité Georges Kardos
Photographie Charline B. Boudreau
Distribution Gilles Bryar
Photocomposition Aline Gaudet

Nouvelles
Yves Lebouthillier
René Maillet

Sports et loisirs
Marc Leblanc
Michel St-Laurent

Correction
Aline Robichaud
Cyprien Chiasson
Gisèle Collette
Jean-Guy Savoie
Vivianne Roy
ANNE POIRIER
FRANCOISE ST. AMAND

Montage
Guy Albert
Daniel Robichaud
Anne-Marie Sirois

LA PAGE LIBRE

"Biologie: permanence sans compétence"

Afin de répondre à l'article intitulé "Réflexion sur l'article Biologie: permanence sans compétence", nous voulons souligner que nous sommes heureux que l'on ait bien voulu porter à nos réflexions. En fait, nous nous accordons pour affirmer qu'il y a bel et bien matière à réflexions, et, nous sommes de votre avis que l'opinion de l'étudiant sur la qualité de l'enseignement est essentielle.

Cependant, l'hésitation apparente de franchir le pas qui qualifie les étudiants de victimes de ce système bureaucratiques démontre une incertitude de la part de l'ABPUM envers ce système. C'est à notre surprise que nous, étudiants, nous apercevons que l'ABPUM ne peut se préciser de façon claire sur la victimisation des étudiants par le système bureaucratique.

Nous sommes heureux que l'ABPUM comprenne que les méthodes d'évaluation des professeurs ne sont pas des plus complètes. En outre, nous avons le sentiment que les évaluations soupçeuse provenant des étudiants n'ont qu'un poids très restreint.

Nous comprenons aussi que l'ABPUM ne peut qu'être en désaccord avec une opinion émise contre l'un de ses membres. Cependant l'ABPUM se donne-t-elle comme mandat de vouloir taire les étudiants qui veulent bien émettre, dans leur journal étudiant, des doutes envers la compétence de professeurs?

Enfin, cette lettre-ci ne se veut pas un dénoncement de la compétence des professeurs. Les étudiants de biologie sont d'avis qu'à l'exception d'une infime minorité, les professeurs de biologie sont hautement compétents. Cependant, nous sommes d'avis qu'une infime minorité de professeurs sont non-compétents. Faute d'outils qui ne sont pas fournis aux étudiants afin d'établir des preuves concrètes envers la compétence des professeurs, nous sommes souvent obligés de nous taire et d'accepter la situation.

Vive la liberté qui permet une justice, et à bas les soi-disantes libertés qui veulent taire la personne et permettre la mé d'iocrité.

Pierre Blanchette
Représentant étudiant au département de Biologie

On a oublié

Dans un article paru dans le "Front" du 9 mars dernier, intitulé "Festival Intramureux" et signé de la main de Marc LeBlanc, on a oublié de mentionner le nom de "Alain Bourget" à qui incombait la responsabilité de la publicité et du recrutement durant la semaine précédant la journée des activités sportives.

Un directeur de projet ne peut se permettre d'oublier aucun des noms de ceux qui ont travaillé comme lui à la réalisation de ce projet. C'est une question de respect, de diplomatie et de "coopération future." De plus, on a oublié de remercier tous les participants.

Alain Bourget

SOIRÉE BÉNÉFICE POUR L'UPM

Le groupe étudiant Normand Béthune dans le but d'appuyer les pêcheurs côtiers dans leur lutte pour la syndicalisation, invite le théâtre le 1er mai à une soirée bénéfice pour l'UPM.

Le théâtre du 1er Mai présente: "L'exception et la règle" de Bertholt Brecht

Aux Maritimes, 13,000 pêcheurs côtiers n'ont pas le droit de se syndiquer. L'UPM, qui regroupe 2,000 d'entre eux, se bat depuis 6 ans pour obtenir une loi leur reconnaissant le droit démocratique de se syndiquer. Jusqu'à maintenant, les gouvernements provinciaux n'ont pas accédé à leur demande.

La négation du droit à la syndicalisation des pêcheurs fait partie des politiques anti-syndicales et anti-ouvrières du gouvernement Hatfield. Les étudiants et les Acadiens sont aussi victimes de ces mêmes politiques. Nous nous devons de faire cause commune avec les pêcheurs et supporter activement l'UPM.

L'exception et la règle a été écrite en 1930 par Bertolt Brecht, dramatuge communiste allemand. Chef-d'oeuvre parce que le message politique y ressort clairement, et dans une forme vraiment théâtrale, c'est-à-dire qui ne recourt pas aux discours mais à l'action, aux rebondissements, aux dialogues, aux chansons. Un théâtre divertissant et pourtant hautement éducatif.

"La règle, c'est oeil pour oeil
Fou qui ose espérer l'exception
Dans le système que vous nous avez fait
La bonté est une exception. "

SAMEDI LE 21 MARS 1981
LOCAL 316 TAILLON (chapelle)
CONTRIBUTION VOLONTAIRE: $2.00

POLITIQUE ÉTUDIANTE

Séminaire radiophonique sur les relations entre les communautés francophones et anglophones

La radio étudiante de l'Université de Moncton, C.K.U.M., diffusera le vendredi 20 mars une journée d'ateliers portant sur les relations entre les communautés francophones et anglophones. Lors de ces ateliers, chaque participant sera convié à discuter de ce sujet en rapport avec sa juridiction ou dans le contexte où il se trouve impliqué.

Trois ateliers sont prévus. Le premier traitera des relations francophones-anglophones à l'intérieur des municipalités de la région et des efforts qui sont faits pour améliorer les liens entre les deux communautés linguistiques. Comme deuxième atelier, le niveau provincial sera débattu. Participeront à cet atelier le gouvernement du Nouveau-Brunswick, la S.A.N.B. et la municipalité de Cap-Pelé. Le troisième atelier portera sur le plan national. Les participants seront un représentant du gouvernement fédéral, du gouvernement du Nouveau-Brunswick, de la Fédération des Francophones Hors-Québec et du gouvernement du Québec.

Le sujet est d'actualité dans la province, surtout à cause du projet de la loi 84 sur les langues officielles et à cause des différents qui existent entre la municipalité de Cap-Pelé et l'administration provinciale. De même, sur le plan local, le projet de loi 84 va avoir de grands impacts sur les municipalités, comme l'a démontré l'invitation lancée par le conseil municipal de Moncton à Monsieur Simard de venir expliquer son projet de loi.

Sur le plan national, son importance se réflète surtout à cause de la Charte des droits,incluse dans la nouvelle proposition de constitution canadienne,telle que déposée en Chambre par le gouvernement Trudeau, charte qui est contestée par différents groupes francophones ou autres au pays.

Les participants qui ont confirmé leur participation au séminaire sont M. Jean-Maurice Simard, Président du Conseil du Trésor, M. Léopold Belliveau, Conseiller municipal de la Ville de Moncton, M. Aurèle Thériault, Directeur général S.A.N.B., M. Léon Richard, Maire de Cap-Pelé, M. Clarence J. Cormier, Maire de la Ville de Dieppe, M. Jean-Bernard Lafontaine pour la F.F.H.Q. De plus, deux professeurs du département de Science Politique de l'Université de Moncton, soit M. Jean-Guy Finn et M. Philippe Doucet, tiendront chacun une conférence d'introduction au séminaire.

Le tout débutera dès 9h00 le vendredi matin, 20 mars, et sera radio-télédiffusé sur les ondes du Câble 10 de la télévision. Des lignes téléphoniques seront mises à la disponibilité de la population pour entrer en contact avec les participants.

C'est donc une invitation d'être à l'écoute pour la présentation de ce séminaire qui saura sûrement intéresser toute la population.

Richard Nolin,
Directeur Général,
Radio C.K.U.M.

DEROULEMENT DU SEMINAIRE SUR LES RELATIONS ANGLOPHONES-FRANCOPHONES

9h00 - Début - Plénière d'introduction
10h30 - Pause musicale
10h45 - Premier atelier - Plan local
11h30 - Période de dîner
13h00 - Deuxième atelier - Plan provincial
15h45 - Pause musicale
14h00 - Troisième atelier - Plan national
14h15 - Pause musicale
15h00 - Plénière de conclusion
16h30 - Fin du séminaire

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, nous désirons vous inviter à une réunion régulière de la F.E.U.M. le mercredi 18 mars 1981 à 19h00 au local 182 de la faculté d'Administration.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. a) Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 février 1981
   b) Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 mars 1981
3. C.P.E. (Directeur adjoint)
4. Présentation des candidats au poste de gérant(e) du Kacho suivie de l'élection
5. Présentation des candidats pour Média Unimon Lée suivie des élections
   a) Vice-président (e)
   b) Trésorier (ère)
   c) Publiciste
6. Présentation des candidats au poste de trésorier(ère) à la F.E.U.M. suivie de l'élection
7. Ouverture des postes à la F.E.U.M.
   a) Secrétaire d'assemblée
   b) Président d'assemblée
8. Autres
9. Levée de l'assemblée

Brenda Côté,
Secrétaire Générale

POSTE REOUVERT A LA F.E.U.M.

1- Publiciste Média Unimon.

Ce poste est ouvert depuis le 6 mars 1981 jusqu'au 16 mars 1981 à 16h00 inclusivement. Les candidatures doivent être remises au secrétariat de la F.E.U.M. ou au Bureau de la secrétaire générale.

Les élections auront lieu le mercredi 18 mars lors de la réunion régulière de la F.E.U.M. Le local et l'heure restent à déterminer.

Pour plus de renseignements, contactez la F.E.U.M. - 858-4484.

Brenda Côté
Secrétaire Générale

Hausse des frais de scolarité?

Suite de la première page

testées par les étudiants. Il ne faut pas se laisser prendre dans le jeu de l'administration. Déjà, il est grand temps de s'organiser entre nous, étudiants, afin d'avoir la force nécessaire pour empêcher qu'il nous soit imposé une nouvelle hausse des frais de scolarité.

C'est en ayant cet objectif que pendant cette dernière fin de semaine, un comité d'étudiants s'est déjà réuni pour organiser une opposition à cette hausse des frais de scolarité. Le comité a embrassé aussi les problèmes que les étudiants ont avec le système des prêts et bourses, ce dernier étant aussi une préoccupation de plusieurs étudiants. Donc ne soyez pas surpris d'être approchés pour collaborer à la mise en marche d'un mouvement contre cette hausse des frais de scolarité et aussi pour mener des actions en vue de la réforme du système des prêts-bourses.

La population étudiante reprochera sans aucun doute à la F.E.U.M. de s'être prise à une heure tardive pour s'organiser afin de s'opposer contre cette nouvelle hausse des frais de scolarité. La F.E.U.M. est consciente de cela. Plusieurs facteurs peuvent aider à expliquer cette situation, entre autres la mauvaise planification de l'ancien conseil d'administration de la F.E.U.M. pour s'opposer à une telle hausse. De plus, il est important de noter que la nouvelle équipe de la F.E.U.M. vient tout juste d'entrer en fonction, et doit voir à beaucoup de dossiers urgents. Il est inutile de tenter de chercher plus longuement quels sont les facteurs qui peuvent expliquer un tel retard de la part de la F.E.U.M. Il s'agit maintenant pour nous de retrousser nos manches et de se mettre au boulot. Il faut faire en sorte qu'il n'y ait pas de hausse de frais de scolarité l'an prochain et aussi il est tout aussi important pour nous de voir à ce qu'il y ait des réformes dans le système des prêts et bourses.

Les frais de scolarité vont encore augmenter si on ne fait rien à ce sujet. Ceci empêchera peut-être certains d'entre vous de revenir à l'Université de Moncton pour poursuivre vos études vu les coûts élevés et les conditions défavorisantes pour les étudiants pour recevoir une aide financière du gouvernement.

C'est le temps ou jamais de se préoccuper de notre condition. Opposons-nous donc à une nouvelle hausse des frais de scolarité de la part de l'Université et exigeons que certaines des conditions dans le système des prêts et bourses soient modifiées.

André LeBlanc,
Directeur aux affaires académiques

Rétractation

Au moment ou j'écris cet article, je suis candidat au poste de directeur des affaires administratives à la F.E.U.M. Dans mon article du 9 mars dernier, dans le Front et dans ce même article qui accompagnait ma publicité dans les facultés, il s'est glissé une erreur au No. 4. Il s'agit du Kacho; je dis: "essayer de trouver des solutions pour effacer le déficit annuel de celui-ci". En fait, au Kacho, cette année, il n'y a pas de déficit et ils ont même fait un profit qui se chiffre dans les $3,000; ce qui veut dire que le Kacho est autosuffisant. L'erreur qui s'est glissée dans mon article est due à une information obtenue avant la vérification des états financiers du Kacho qui, à ce moment, n'étaient pas encore officiels. Donc, je m'excuse auprès des étudiants et des responsables du Kacho.

Salut
Michel Vandal

L'INTERNATIONALE

L'encre d'une révolution

Le sang est une couleur qui même avec les âges ne déteint pas... C'est l'encre d'une révolution sur les beaux vêtements inhumains qui fâche un peuple en loque.

Le rouge c'est chaud comme le soleil de l'El Salvador sous les nuages de fumée des canons de fusils de l'actualité bouchée.

Le peuple lave son linge sale à l'abri d'une arrière-cour révolutionnaire...il se déchire et est étendu sur des fils barbelés...ce soleil fait plus peur que sentir bon.

Le gouvernement dit avoir les mains propres et les fait sécher dans les plaines humides.

Le peuple du El Salvador est rouge comme le sang de ses veines...ces gens-là ont les veines du nez asséchées, leurs yeux se gonflent de cette colère qui...qui.

Tout ce sang coule sur l'étoffe au modèle d'un second Vietnam...une tache de café d'enfants exploités, de vieillards traqués, de femmes violées, d'hommes torturés et écrasés.

Ce drapeau c'est un appel à la paix et cette paix appelle les armes...coutelas, ferraille...les armes/la vie... la soumission/la faim, la misère, le moins que rien/la mort.

Les Salvadoriens ont dépassé la frontière des sentiments...l'extériorisation a été provoquée par ces tueries, jour sur jour...tuerie d'innocents travailleurs instruits, pour la plupart, que par le sang de leurs proches.

Une loi fondamentale... vivre avant de mourir...avoir le temps de vivre et de voir venir une mort non-armée.

Le café me fait trembler. J'avais peur du mot "lutte". Je tremble autrement.

Roland Bryar



Le conseil canadien pour les enfants exceptionnels, c'est quoi?

Les enfants en difficulté au Canada ont besoin d'une organisation forte et active, tel le CEE. Votre chapitre local a comme responsabilité de s'assurer que tous les enfants en difficulté de votre comté, village, aient à leur disposition des services d'éducation et communautaires adéquats. Joignez-vous à votre chapitre local dans ses démarches pour aboutir à cet objectif.

Le CEE au Canada apprécie grandement la décision prise de la part du Bureau des Gouverneurs du CEE international à savoir que la plus grande partie des frais payés par les membres canadiens, peut être employée pour développer des programmes de nature canadienne et pour améliorer l'éducation et les services offerts aux enfants en difficulté au Canada. Le CEE canadien s'est établi comme organisation charitable auprès du département d'impôt fédéral, et peut administrer des fonds, de fondation pour des fins de recherche nationale et de projets d'étude.

Le Conseil Canadien pour les enfants exceptionnels s'est développé à partir du Conseil Américain. Le Conseil Canadien devient de plus en plus indépendant, étudie la situation des enfants exceptionnels au Canada, et élabore des programmes orientés vers les besoins canadiens. C'est grâce à cette recherche d'une identité canadienne du Conseil pour les enfants exceptionnels que Tom Martin de Toronto a incité la formation du Comité Canadien en 1958, comme comité du Conseil pour les enfants exceptionnels ayant une responsabilité particulière aux membres canadiens du CEE. Le CEE au Canada s'est développé en 58 chapitres de 5 fédérations avec un peu plus de 3,500 membres. Le Conseil d'administration est formé d'une représentation de toutes les provinces.

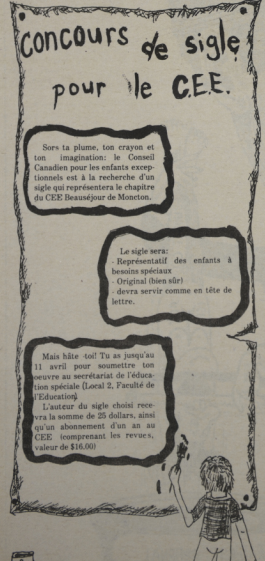
Comme membre d'un chapitre (unité locale) d'une fédération (un Conseil provincial formé de deux unités ou plus), ou d'une branche (une unité provinciale), vous pouvez participer à l'implantation de meilleurs programmes éducationnels aux écoles de votre communauté et éliminer les conditions qui créent des handicaps, par exemple, les enfants maltraités, la négligence, la pauvreté, les drogues et la pollution.

Vous participez par les activités dans le cadre d'un chapitre parmi près de 1000 chapitres, 53 fédérations provinciales ou d'états, ou 2 branches d'une ou de plusieurs des 12 divisions du CEE: les groupes qui se concentrent sur une difficulté particulière ou une phase de l'éducation spéciale, d'un chapitre étudiant si vous êtes étudiant au niveau collégial ou universitaire et que vous ne travailles pas à temps plein.

1981

Année internationale des personnes handicapées





Les normes de construction pour les personnes handicapées

On dit qu'un Canadien sur sept souffre d'une infirmité qui est provoquée soit par l'âge ou par un handicap physique.

Le Comité formé du Code national du bâtiment et du Conseil national de recherches du Canada ont publié pour la première fois en 1965 un livre intitulé "Normes de Construction pour les Handicapés". Depuis, quatre éditions ont paru dont celle de 1980 qui est métrique.

Cette publication de Normes vise à compléter les exigences du Code national du bâtiment. Ce dernier fait référence aux normes pour handicapés sur des détails spécifiques comme, design d'escaliers ou de salles de toilette. C'est un travail bien fait et on peut s'en servir comme règle ou l'utiliser comme guide.

On subdivise cet ouvrage en trois. Premièrement l'annexe "A" donne les exigences relatives aux normes de construction, extrait du Code national du bâtiment du Canada. L'Annexe B nous donne des renseignements supplémentaires: plan d'entrée, salle de toilette, dimension du fauteuil roulant etc.

On retrouve également une table de conversion de mesure anglaise équivalente.

Si on regarde un peu autour de nous, pas besoin d'aller bien loin, ici même sur le campus combien de bâtiments sont accessibles aux handicapés.

Il faut dès maintenant en prendre conscience pour avoir une bonne disposition des entrées et services installés pour nos constructions futures.

Pour se procurer une copie des "Normes de Construction pour les Handicapés" faire parvenir $1.30 au

Conseil national de recherches du Canada
Direction des services administratifs
K1A 0R2
Ottawa, Canada
No Publication 17609F

Denis Gallant
Génie Civil 4e année

La personne handicapée: différence ou discrimination?

"Ah, les enfants, ils sont tous pareils!" C'est vrai que tous les enfants aiment le jeu, aiment crier, sauter et "patauger" dans la vase. Mais il ne faut pas seulement regarder la forêt et oublier l'arbre: Paul qui est en chaise roulante aime aussi les beaux livres de lecture et les jeux à l'école, mais le concept "d'enfant-mongol" fait qu'il n'y a pas de rampe d'accès à l'école du coin. Jean qui aimerait bien s'amuser avec les autres enfants se trouve seul après la classe car les parents de Pierrot et de Jeannette leur ont défendu de jouer avec un mongol.

Notre société n'apprécie guère les différences; la standardisation sociale ne supporte pas l'exceptionnel (trop cher). Il y a aussi une conscience populaire qui fait tous groupes qui ne se conforment pas et qui entravent les concepts établis de ce que doit être une personne en société. Accepter tout individu comme citoyen à part égale impliquerait une prise de conscience qui exigerait beaucoup de changements et réformes sociales. Il est plus facile de choisir de ne rien voir, perpétuant ainsi une société de bourgeoisie physique et intellectuelle qui nie la chaise roulante de Pierre et le potentiel des enfants mongols.

Nos connaissances actuelles nous permettent de dépister très tôt les enfants intellectuellement sous-doués. Mais ceci est futile, même nuisible si on n'est pas relié à des programmes efficaces et bien sûr, à une attitude sociale mature et compréhensive face aux différences humaines. Nous possédons aussi la technologie nécessaire pour adapter nos écoles aux handicapés physiques et il y a bien du progrès de ce côté.

Alors, pourquoi dès l'enfance, l'handicapé est-il assujetti à ce traitement de "demi-citoyen"? Pourquoi continuer à dépister les déficients de plus en plus en bas âge si en réalité, ils n'en bénéficient pas? Nos progrès scientifiques et pédagogiques ne semblent pas aller de pair avec une application concrète des découvertes et nouvelles connaissances.

Le vrai problème, c'est que nous n'acceptons pas l'handicapé peu importe son âge; c'est ce qui empêche son intégration et accentue les différences. Mais parlons-nous vraiment de différences? Nous sommes tous différents par notre taille, personnalité, etc... Il ne s'agit pas de différence mais plutôt de discrimination envers ceux qui selon des normes sociales superficielles sont injustement considérés inférieurs.

Marc Rioux
Ed. Spéciale

ENTRE AUTRES

Colloque sur la famille les 20 et 21 mars

MONCTON (SIRP) - Le Département des sciences religieuses, en collaboration avec la communauté chrétienne universitaire de l'Université de Moncton, présente un colloque sur la famille les 20 et 21 mars prochains au local 316 de l'Edifice Taillon du campus de Moncton.

L'objectif de ce colloque, intitulé: "La famille, lieu de croissance?" est de permettre aux participants de réfléchir sur leur vécu familial et de partager leurs pensées et sentiments avec d'autres personnes.

Le programme de ces deux jours de colloque est le suivant:

Le vendredi 20 mars:

19h: Ouverture et accueil par Fernand Arsenault, directeur du Département des sciences religieuses.

19h30: Panel : "La famille aujourd'hui: ses richesses et ses inquiétudes" les membres sont: Jacques Gautreau, étudiant; Lucille LeGault, parent; Simonne Cormier, parent; Laurie Belliveau, parent; Yvon Arsenault, pasteur; Fernand Arsenault, président.

20h30: Pause

20h45: Echanges entre panellistes et participants

22h: Fin de cette première session

Le samedi 21 mars:

9h: "Mise en route du travail en ateliers", par Arsène Richard, directeur du Département de philosophie; présentation des ateliers par Fernand Arsenault

9h30: Ateliers (1re session)

11h: Pause

11h15: Table ronde: "Quelle sera ma famille?" Cinq participants dont trois jeunes de la région et un couple qui se prépare au mariage. Yvan Tremblay, président

12h: Dîner

13h30: Atelier (2e session)

15h: Pause

15h15: Session de clôture; Président, Edmour Babineau. Les animateurs d'ateliers font ressortir les points marquants de leurs ateliers.

Vous trouverez aussi une salle d'exposition de livres portant sur la famille. Ceux et celles qui le voudront pourront placer une commande,s'il-s le désirent. Une garderie sera organisée pour les parents qui le désirent. Tous sont les bienvenus.

Les ateliers de la fin de semaine sont: La famille et communication, animation de Paul Belliveau, Réal Allard; La famille et ses besoins spirituels, animation de Gilles et Gaétane Nadeau, Fernand Arsenault; La famille et la loi, animation de Donald Poirier; Finances et stabilité familiale, animation de Colette Martin et Edmour Babineau.

"La famille; Lieu de croissance?
Colloque présenté les 20 et 21 mars prochains au local 316 de l'Edifice Taillon
Les ateliers

Les ateliers permettront aux participants de partager expérience et interrogation.

ATELIER A - Famille et communication

- Ce qui fait obstacle à des échanges fréquents et francs entre conjoints, entre parents et enfants, entre membres d'une même famille? Comment les surmonter?
- Valeur de ces échanges pour la santé et le mieux-être d'une famille?
- Solitude et intimité: un équilibre est-il possible?
- Différentes générations, différentes valeurs?
- Les exigences de la vie familiale et le respect des valeurs et des responsabilités individuelles?

ATELIER B - La famille et ses besoins spirituels

- Comment les membres d'une famille montrent-ils qu'ils s'aiment?
- Quels sont les besoins spirituels de la famille aujourd'hui?
- Prier ensemble: est-ce possible? Est-ce souhaitable?
- Des cheminements spirituels différents: source de division ou d'enrichissement?
- Quelle aide peut-on attendre de son Eglise et quelle aide peut-on lui apporter?
- Sur quoi repose notre morale familiale?

ATELIER C - La famille et la loi

- La loi favorise-t-elle l'épanouissement de la vie familiale?
- Les conflits de famille: quelle aide peut-on attendre de la loi? Les droits des enfants?
- Le divorce....., la garde des enfants....., l'adoption.....
- Les valeurs qui sous-tendent les lois du mariage.

ATELIER D - Finances et stabilité familiale

- Les questions financières deviennent-elles une menace sérieuse au bonheur du foyer?
- Jusqu'à quel point nos achats et nos investissements reflètent-ils nos valeurs familiales?
- Un budget, ça changerait quoi?
- Est-ce qu'on se laisse emporter par la pression de la publicité et le comportement des voisins?
- Et le partage avec les moins fortunés?.....

Chronique scientifique
Petite pilule fait son chemin

Chaque année, les Nord-Américains consomment entre 25 et 50 millions de livres d'ASA (acide acétylsalicylique). On retrouve cet acide dans des produits pharmaceutiques tels Aspirin,Anacin et Excedrin. Longtemps associés à de légers maux on les voit comme de très faibles drogues. Mais de récentes études ont démontré que l'ASA est en fait un produit phénomenal.

C'est à l'Université Yale que l'on a fait la plus récente découverte sur les effets bénéfiques de l'ASA: on s'est aperçu qu'il pouvait prévenir la formation de cataractes aux yeux. Cette découverte s'ajoute à bien d'autres qui déjà attribuaient le surnom de "médicament miracle" à l'ASA. On sait déjà qu'il est particulièrement efficace dans la prévention et le soulagement des maladies cardiovasculaires; le coup de soleil et même le cancer sont d'autres affections qui peuvent être soulagées par l'ASA.

Mais il a des effets moins sans épines. C'est ainsi que s'expriment des groupes de pharmaciens qui cherchent à limiter la vente non-prescrite de produits contenant de l'ASA. Ceux-ci affirment que le public n'est pas assez au courant des effets secondaires que produit la consommation de ces produits.

Pour justifier leurs inquiétudes, les pharmaciens mentionnent l'effet anti-coagulant de l'ASA, ils signalent les conséquences graves qui pourraient survenir chez les gens atteints de maladies cardiaques qui sont déjà sous un traitement par anticoagulant. Chez la femme enceinte, la consommation d'ASA pendant les trois derniers mois de grossesse augmente le risque d'hémorragie autant pour elle que pour son enfant.

L'ASA peut aussi s'attaquer à l'estomac; à forte dose, son acidité irrite les parois internes et peut causer des hémorragies ou même des ruptures d'ulcères. Quant aux consommateurs de boissons alcoolisées, qu'ils prennent garde car l'ASA est la dernière chose à prendre pour guérir une gueule de bois. Le mélange alcool—ASA peut causer de sérieux problèmes à qui ne limite pas sa consommation d'ASA.

Malgré tout cela l'ASA est un produit courant, souvent utilisé pour soulager les maux de tête. C'est à une des raisons qu'invoquent les manufacturiers de ce produit. Car ces derniers ne sont pas très réceptifs à l'idée de limiter la vente d'ASA aux pharmacies, avec ou sans ordonnance du médecin. Les manufacturiers insistent que l'information inscrite sur l'emballage est suffisante.

Jusqu'à présent au Canada personne n'a pu convaincre les gouvernements provinciaux ou fédéral d'introduire une législation sur ce problème. Cependant des démarches se poursuivent en Colombie-Britannique et en Ontario. Il semble que l'on s'attaque non seulement à la politique des médias mais peut-être aussi à l'habitude des gens.

Jean Berthelette
cours FR 3783
journalisme

SI EN 1981 VOUS RECEVEZ UN DIPLOME UNIVERSITAIRE D'UN ETABLISSEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK QUI CONFERE DES DIPLOMES, IL SE PEUT QUE VOUS SOYEZ ADMISSIBLE A UN RABAIS APPLICABLE A UNE PARTIE DE VOTRE EMPRUNT DU PROGRAMME CANADIEN DES PRETS AUX ETUDIANTS LIRE ATTENTIVEMENT LE TEXTE QUI SUIT:

1. Le rabais s'adresse aux étudiants du Nouveau-Brunswick qui recevront en 1981 un premier baccalauréat universitaire d'un établissement du Nouveau-Brunswick et qui auront des prêts dus d'un montant supérieur à $3000 excluant les intérêts, lorsqu'ils étaient inscrits à des études post-secondaires au Nouveau-Brunswick.

2. Aucun rabais ne sera alloué aux étudiants du Nouveau-Brunswick qui auront accumulé, à l'intérieur du Nouveau-Brunswick, une dette vis-à-vis le programme canadien des prêts aux étudiants à moins que le programme d'études ne soit pas offert au Nouveau-Brunswick.

3. Le rabaisse s'applique qu'aux quatre (4) premières années d'études universitaires.

4. Dans le cas où le diplôme universitaire n'est pas conféré à la fin des quatre (4) premières années universitaires, tel que pour les étudiants inscrits en médecine, un rabais des prêts étudiants des quatre (4) premières années universitaires sera considéré seulement si l'étudiant complète en 1981 sa quatrième (4) année universitaire.

5. Les étudiants inscrits à un programme conférant un certificat ne seront éligibles au rabais des prêts étudiants qu'après avoir terminé leurs études.

6. Les prêts négociés pour l'obtention d'un deuxième diplôme universitaire ne pourront être considérés pour l'obtention d'un rabais.

7. Le montant du rabais sera calculé, d'après un barème gradué, sur le montant total des prêts à rembourser si le montant est supérieur à $3000 et inférieur de la consolidation des prêts étudiants négociés excluant les intérêts (veuillez consulter le tableau au verso du formulaire de demande).

8. Le rabais s'adresse seulement aux prêts étudiants autorisés par la province du Nouveau-Brunswick.

9. La date limite de réception de la formule de demande et du relevé de notes est le 31 décembre 1981 pour les étudiants qui sont finissants en 1981.

10. Il est de la responsabilité de l'étudiant de fournir la formule de demande dûment remplie et les documents requis au service de l'aide aux étudiants avant la date limite.

11. Un relevé de notes complet est exigé pour indiquer le nombre d'années d'inscription à un programme d'études. Si vous étiez inscrit(e) à plus d'une université, un relevé de notes de chaque établissement doit être fourni. Le relevé de notes doit indiquer le degré universitaire était conféré.

Les formules de demande de remise de prêts peuvent être obtenues en écrivant au:

Ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles
Service de l'aide aux étudiants
C.P. 6000, Fredericton, N.B.
E3B 5H1

ou en se présentant à:
Suite 670, 6e étage
Tour York, Edifice King's Place
Fredericton, N.B.
Téléphone (506) 453-2713 ou (506) 453-2377

LE SERVICE DE L'AIDE AUX ETUDIANTS N'ASSUMERA PAS LA RESPONSABILITE DE DISTRIBUER AUTOMATIQUEMENT AUX FINISSANTS LA FORMULE DE DEMANDE DE REMISE DES PRETS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
LA DATE LIMITE DE RECEPTION DE LA DEMANDE ET DU DES RELEVES DE NOTES EST LE
31 DECEMBRE, 1981

Appartements étudiants 81-82

Le choix des appartements aura lieu le samedi 21 mars 1981 au local 310 Taillon. Veuillez vous présenter aux heures indiquées ci-dessous. Si tout le groupe ne peut pas se présenter, il faudra y avoir au moins un représentant pour faire le choix. Si pour une raison ou une autre, personnedu groupene peutvenir,nous vous prions de nous avertir le plus tôt possible. Pour ceux qui n'ont pas eu d'appartements, vous devrez passer au bureau du Service de logement pour chercher votre remboursement.

Couples mariés:

9h00

1 - Léonard & Micheline Molaison
2 - André Doucet & Monique Lagacé
3 - Jeannot & Carole Bouchard
4 - Billy & Lynn Collette
5 - Caroline Mallet & Eugène Robichaud
6 - Antoine & Raymonde Fréchette
7 - Yves & Suzanne Cyr
8 - Claude & Manon Bergeron

Groupe de deux:

1 - Claire Pitl & Yvette Pitl

Groupes de trois filles:

9h30

1 - Nancy Mallet, Rolande Savoie, Raymonde Landry
2 - Francine Mourant, Jacqueline Connolly, Louise Boucher
3 - Vivianne Thomas, Nicole DeGarie, Carole Goudreau
4 - Charline Vienneau, Roseline Hébert, Denise Haché
5 - Marthe Robichaud, Marie-Ange Larocque, Andrina Larocque

9h45

6 - Ida B. Roussel, Lucille Roussel, Glenda Mazerolle
7 - Patricia Losier, Réjeanne Desrosiers, Alice Roy
8 - Linda E. Breau, Edna Robichaud, Rachelle Robichaud
9 - Carole McLaughlin, Ginette Sonier, Yvette McLaughlin
10 - Charlotte Pelletier, Louisette Landry, Francine Grondin

10h00

11 - Colette Denis, Danielle Audet, Marilyn Jones
12 - Suzanne Duguay, Colleen Heenan, Myriam Roy
13 - Bernice McGraw, Martine Bujold, Anne McGraw
14 - Sadie Perron, Suzanne Ouellette, Marcelle Ouellette

Groupe de trois garçons:

10h15

1 - Donald J. Chevarie, Robert H. Breau, Léo Chavarie
2 - Georges Cyr, Pierre Ouellette, Mario Maillet
3 - Marc Taillon, Benoit Beaulieu, Guy Boudreault
4 - Jean-Yves Pelletier, Sylvio Dorion, Alain Boucher
5 - Alberto Arroyo, Jean Luke Noël, Jean Gagnon

10h30

6 - Louis Caron, Jean-Marie Boudreau, René Audet
7 - Jacques D. Levesque, Paul Bérubé, André Babineau
8 - Guy Long, Paul Lynch, André Michaud
9 - Luc Chevarie, Mario Richard, Yves Poirier
10 - Louis Marie Michaud, Jean Marc Levesque, Denis Lavoie

10h45

11 - Louis Durocher, Claude Gagné, Jean-François Boutin
12 - Bernard Robichaud, Jacques T. Haché, André Paulin
13 - Denis Landry, René Pinet, Paul J.G. Thériault
14 - Richard Losier, Antonio Comeau, Etienne Brideau

Groupes de quatre garçons

11h00

1 - Maurice Levesque, Gille Blier, Raymond Lynch, Pierre Morency
2 - Carl Chouieri, Arkam Fadel, Georges Makdessi, Simon Ghajar
3 - Bruno Godin, Pierre Vienneau, Gilles Vienneau, Michel Hachey
4 - Gaétan Robichaud, Bertin Thériault, Guy Thériault, Charles Doucet
5 - Jeannot Michaud, Michel Vandal, Benoit Legaré, Jean Raymond

11h15

6 - Denis Boudreau, Robert Boudreau, Marc Bannister, Jean-Marc Noël
7 - Jean Magee, Donald Bernard, Allain Bossé, Denis Durepos
8 - Gérald Lavallée, Eloi Doucet, Guy Noël, Robert Thibodeau
9 - Mohamed Ali, Ammar Rachid, Assad Elmohamad, Nafez Elmohamad
10 - Pierre Paquet, Jean Dunn, Donald R. Grondin, Claude Allard

11h45

11 - Guy Hall, René Cormier, Marcel Duguay, Denis Boucher
12 - Paul Poirier, Everard Doiron, Rhéal A. Maillet, Marc L. Robichaud
13 - Damien Morin, Marcel Caron, Michel Thériault, Jeannot Côté
14 - Lorne Ferguson, Patrick Duffy, Derrick Deveau, Marcel Comeau
15 - Roch Bois, Robert Dumoulin, Benoit Lavoie, Michel Breau

1h00

16 - Michel G. Côté, Daniel Cormier, Pierre E. Corbin, Yves Cormier
17 - Anselme Albert, Pierre Routhier, Richard Dallaire, Mario Routhier
18 - Rémi Roussel, Serge April, Robert Thomas, Danny Larocque
19 - Daniel Fournier, Charles Collins, Daniel Gallant, Roland Daigle
20 - Jeannot Cyr, Jean-Guy Cyr, Daniel Tardif, Yvon L. Tardif

1h15

21 - Claude DeGrâce, Mario Robichaud, Marc Savoie, Marcel Larocque
22 - Louis Bérubé, Jean Brousseau, Roger Dupéré, Jocelyn Lemire
23 - Louis M. Godbout, Robert Rioux, François Cormier, Bernard Albert
24 - René Thériault, André Arseneau, Clermont Levesque, Denis Poirier
25 - Roger Clavette, Jeannot Clavette, André Pelletier, Jean-Louis Soucy
26 - Paul-Emile Savoie, Michel Daigle, Denis Wedge, Guy Savoie

Groupes de quatre filles:

1h30

1 - Monique Bernard, Joanne Arsenault, Linda Bernard, Carole Bernard
2 - Joanne Gaudet, Sylvie Richard, Louise Melanson, Charlotte Daigle
3 - Hélène Boutet, Marthe Pelletier, Marie-Lise LeBlanc, Marguerite Caissie
4 - Nicole Richard, Brigitte Ouellette, Corinne Lavoie, Anne Paulin
5 - Gisèle Collette, Aline Robichaud, Diane Caissie, Yolande Robichaud

1h45

6 - Liette Dumas, Suzanne LeBlanc, Diane LeBlanc, Nicole Arseneau
7 - Charlotte Martin, Francine Plourde, Madeleine Dubé, Nicole Moreau
8 - Nicole Albert, Linda Francoeur, Diane Cormier, Lucie Sirois
9 - Lyne Boulet, Line Bouchard, Joyce Albert, Ghislaine Landry
10 - Suzanne Gionet, Martine Thériault, Mireille Boudreau, Edna Lanteigne

20h00

11 - Doris Robichaud, Ghislaine Brideau, Carole Buiger, Charline LeBlanc
12 - Carla White, Carole Comeau, Carole Brideau, Diane Robichaud
13 - Ginette Thibodeau, Louise Dubé, Margaret Ann Crook, Lucie Martin
14 - Gisèle Frenette, Charline Frenette, Lise Cormier, Raymonde Godin
15 - Brigitte Sivret, Bibianne Mallais, Corina LeBouthillier, Lisa Allain

2h15

16 - Hélène Renault, Madeleine St-Onge, Lucie Levesque, Lyne Thériault
17 - Denise Bouffard, Mona Cyr, Josée Desjardins, Sylvie A. Desjardins
18 - Noëlla Savoie, Mireille Connolly, Carol Doiron, Monique Chiasson
19 - Marcella Richard, Claudette Richard, Dorise Arsenault, Léona Arsenault
20 - Louise Carrier, Monique Michaud, Chantal LeBel, Francine Rossignol

2h30

21 - Andrée Ouellet, Diane Bishop, Raymonde Mercier, Pam Atkinson
22 - Lise Lanteigne, Dianne Napke, Pauline Lanteigne, Rollande Guignard
23 - Nicole Duguay, Lise Levesque, Suzanne Frenette, Diane Roy
24 - Susan Johnson, Audrey Boudreau, Denise LeBlanc, Josette Gougoen
25 - France Lacre, Francine Levesque, Colette Basque, Monique G. Brideau

2h45

26 - Pierrette Vienneau, Françoise St-Amand, Francine Roy, Carmen St-Pierre
27 - Diane Bernard, Sylvie Parent, Hélène Morin, Marthe Savoie
28 - Annette Robichaud, Jeanne Richard, Carmelle Deveau, Hélène Robichaud
29 - Diane Verret, Rossane Thibault, Maryse Ouellet, Michelle LeBlanc
30 - Hélène Arseneault, Linda Arseneau, Irène Thériault, Lisette Marquis
31 - Lise Gallant, Eunice Arsenault, Norma Arsenault, Rose-Marie Arsenault
32 - Denise Gauthier, Odette Levesque, Jacqueline Richard, Marie-Paule Doucet

---

1982 - 1983
BOURSES OFFERTES AUX FEMMES QUI SONT DIPLOMEES DES UNIVERSITES
LA FEDERATION CANADIENNE DES FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES

BOURSES DE RECHERCHES MARGARET McWILLIAMS $5 000

Cette bourse est offerte à toute femme qui possède une maîtrise ou l'équivalent d'une université. La candidate est déjà bien engagée dans un programme de doctorat au moment où elle présente sa candidature. Elle peut déjà être inscrite à un programme d'études à l'étranger. Une seule bourse est attribuée.

BOURSE DE FORMATION PROFESSIONNELLE $3 500

Cette bourse est destinée à toute femme qui, au moment où elle présente sa candidature, détient un diplôme de premier cycle ou l'équivalent d'une université canadienne et qui désire poursuivre des études supérieures en vue d'acquérir une formation professionnelle. Une bourse est disponible.

BOURSE ALICE E. WILSON $600

Ces subventions sont offertes aux femmes diplômées qui, au moment où elles présentent leur candidature, désirent se spécialiser ou se recycler dans leur domaine. Elles doivent détenir un diplôme de premier cycle, ou l'équivalent, d'une université. Un minimum de six subventions seront accordées.

BOURSE MARGARET DALE PHILIP $500

(don de l'Association Kitchener-Waterloo, FCFDU)

Cette bourse est offerte à toute femme qui, au moment de sa candidature, détient un diplôme de premier cycle, ou l'équivalent, d'une université canadienne. Elle réside au Canada et désire poursuivre un programme d'études supérieures dans le secteur des sciences humaines ou des sciences sociales. Une attention particulière est accordée à toute candidate qui désire se spécialiser en histoire canadienne.

REMARQUE: Les candidatures pour chacune de ces bourses doivent être de citoyenneté canadienne ou être immigrantes reçues depuis au moins un an avant d'avoir présenté leur demande.

DATE LIMITE: le 15 décembre 1981

* * * *

FEDERATION INTERNATIONALE DES FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES

Bourse de recherches, subventions et autres bourses.

AMERICAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY WOMEN

Recherches avancées, études postdoctorales, bourses de recherches et subventions.

REMARQUE:

Les candidates aux bourses décernées par la FIFDU et l'AAUW doivent être membres de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités.

DATE LIMITE DE PRESENTATION: le 15 novembre 1981

Pour renseignements et formulaires de demande, s'adresser à la:
FEDERATION CANADIENNE DES FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES,
Université de Montréal,
C.P. 6128, Succursale A,
Montréal, Québec.
H3C 3J7

Remise de prêts aux étudiants du N.-B.

Les formulaires de remise de prêts aux étudiants sont maintenant disponibles. A noter que ce programme de remise de prêts s'adresse seulement aux étudiants qui obtiendront cette année un premier baccalauréat d'une université du Nouveau-Brunswick ou à l'extérieur de la Province si le programme n'est pas disponible au Nouveau-Brunswick.

Les étudiants inscrits à un cours d'études de plus de 4 ans et qui n'ont pas terminé un premier baccalauréat (ex. génie) seront admis à bénéficier du programme à la fin de leurs quatre premières années d'études.

Le programme s'adresse seulement aux étudiants qui auront emprunté du Régime canadien de prêts aux étudiants plus de $3,000. Le montant maximum de réduction accordé est de $2,250 pour un étudiant qui aurait des prêts totalisant $7,000 ou plus.

La date limite pour présenter les demandes est le 31 décembre 1981. Il appartient donc à l'étudiant d'obtenir le formulaire de demande de remise de prêts en écrivant à:

Direction de l'aide aux étudiants
Suite 679, 6e étage Tour York
Edifice Kings Place
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Problèmes économiques d'une Société vieillissante

M. Ronald C. LeBlanc, économiste et professeur au Département d'économie de l'Université de Moncton, prononcera une conférence intitulée: problèmes économiques d'une société vieillissante, le mercredi 18 mars à 20 heures au local 106 de la Faculté des Arts. La conférence est organisée par la section gérontologie du campus de Moncton.

Pour un nombre de personnes, la retraite est synonyme de pauvreté. Les données canadiennes sur le revenu familial précisent bel et bien que l'incidence de pauvreté est plus élevée parmi les personnes âgées et particulièrement élevée à partir de l'âge traditionnel de la retraite (65 ans). Quelles sont les causes de ce phénomène de pauvreté chez la population âgée? Quels sont les moyens d'éviter le problème?

La conférence est parrainée par le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.

L'entrée est libre et le grand public est invité.

Semaine de sensibilisation du 16 au 20 mars

Une semaine de sensibilisation a été organisée dans le but d'informer la population sur l'importance d'implanter des maternelles publiques au Nouveau-Brunswick.

Le lundi 16 mars
- faculté de l'Education
- faculté des Arts
- faculté des Sciences Infirmières

Le jeudi 19 mars
- C.E.P.S.
- faculté des Sciences Infirmières

Sujet: "Le rôle des maternelles"
Date: le dimanche 5 mars à 17h30
Invités(es): Lorraine Thibeault
Educatrice à l'école Amirault de Dieppe
Paul Hébert
Président du foyer école de l'école Champlain
Raymonde Godin
Note: L'émission sera reprise le mercredi 18 mars
Invités: Ronald Levasseur
Directeur de l'école St-Henri
Armand St-Onge
Sous-ministre de l'éducation

Le mardi 17 mars
- faculté de l'Administration
- faculté de Droit
- faculté des Sciences et *Génie*

Le chômage et les jeunes

Le Département de service social de l'Université de Moncton vous invite à une série de trois conférences données par le professeur Robert Leaper soit "Le chômage et les jeunes", le lundi 16 mars à 19h30 au local 114 de la Faculté des Arts; "Le Service social à l'heure actuel en Grand-Bretagne", le mardi 17 mars à 13h30, au local 390 de l'Edifice Taillon; et "Les organismes volontaires dans le champ social et leur contribution aux politiques sociales", le mardi 17 mars à 19h30, au local 114 de la Faculté des Arts.

L'entrée est libre et tous sont les bienvenus.

Le professeur Leaper enseigne présentement en administration sociale à l'Université d'Exeter en Grande-Bretagne. De plus, il est rédacteur du journal "Social Policy and Administration".

Auteur de plusieurs publications, il écrit surtout sur le développement communautaire et les services sociaux.

SANTÉ ET SOCIÉTÉ

La Femme et la santé

Malgré les progrès réalisés dans l'hygiène du milieu et l'extinction quasi-totale des maladies infectieuses mortelles, le recours aux services médicaux et l'allocation des ressources sanitaires aux traitements des maladies vont en augmentant.

Qui sont les utilisateurs des services médicaux?

En 1975, environ 13.4% des Canadiens et 18.6% des Canadiennes ont été hospitalisés. A cause de ces chiffres et d'indices divers, la femme est accusée d'être une grande consommatrice des services médicaux. Pourtant si on regarde les raisons d'utilisation, il est évident que la femme est devenue à son insu la victime de la monopolisation de ses processus vitaux par la médecine.

En 1975, les 3 premières causes d'hospitalisation pour les hommes étaient les maladies cardiaques, les maladies des voies respiratoires et les hernies.

Pour les femmes, c'était l'accouchement, les maladies des organes génitaux, du foie, du pancréas et la vésicule biliaire.

Total d'hospitalisation en rapport à la grossesse: 503,960.
Accouchements: 358,855
Compl. de grossesse: 63,942.
Avortements: 63,952.
Troubles des organes génitaux: 167,156.
Troubles des organes génitaux de l'homme: 53,283.

Actes chirurgicaux
- chirurgie gynécologique: 271,123.
- hystérectomies: 65,240
- Ligature des trompes: 69,870.
- Vasectomies: 2,055.

Pourquoi les femmes consultent-elles?

Les contraceptifs

Les femmes continuent de porter le poids du contrôle des naissances même si aujourd'hui on connait des méthodes pour les hommes tel que la vasectomie et l'autre, moins utilisée, parce que moins satisfaisante pour l'homme, la capote.

Si les femmes ont subi en 1975, 69,870 ligatures, ces interventions supposent le même nombre de consultations en plus de toutes celles qui ont précédé cette mesure irréversible.

La contraception orale exige au moins une consultation annuelle qui n'a pas pour autant l'effet de réduire les conditions molides et l'anxiété qu'elle entraine.

Le dispositif intra-utérin peut provoquer des infections sans compter les crampes que subissent celles qui le portent.

Le diaphragme utilisé sous différentes formes depuis des millénaires a perdu sa popularité. Son emploi réduirait le nombre de consultations et pourrait être distribué par une personnel autre que le médecin. Essayez donc de vous procurer un diaphragme aujourd'hui.

La grossesse

La grossesse qui est un processus naturel, est traitée comme un événement pathologique et le médecin, le héros de son déroulement. La femme qui négligerait de voir son médecin mensuellement au cours de la grossesse serait vue d'un oeil réprobateur. La mère modèle est celle qui consulte le pédiatre pour augmenter ou diminuer la formule du bébé. Qui d'autre que le bébé peut exprimer son besoin de manger?

Infections vaginales

A part quelques infections vénériennes qui nécessitent un traitement médical, la majorité des maladies vaginales seraient mieux traitées par les femmes elles-mêmes si l'information libre concernant leur état était disponible et si la honte qui les entourent balayés. Une condition ne devient contrôlable que lorsqu'elle est identifiée et l'ignorance de son corps maintenant la dépendance.

La ménopause

Comme l'accouchement, elle est devenue médicalisée donc contrôlée. La ménopause n'est rien d'autre que l'arrêt de l'ovulation donc la fin de la période reproductrice. La fin de l'ovulation signifie la fin des règles. On ne peut pas plus changer le cours de la ménopause, qu'on peut arrêter nos cheveux de blanchir et nos rides d'apparaître.

L'avortement

Il est en soi un problème de santé capital pour les femmes. Avortez comme vous le pourrez, donc des conditions souvent dangereuses pour votre santé physique et mentale et toujours coûteuses et dégradantes.

Chirurgie

Mais c'est peut-être dans le domaine de la chirurgie que les femmes sont les plus souvent victimes de l'appareil médical en place. La femme qu'on endort pour une biopsie doit envisager de se réveiller avec un sein en moins si les tumeurs se révèlent malignes.

A 45 ans, il est probable que 21% des femmes n'aient plus de vésicule biliaire, contre 5% des hommes. A 65 ans, la proportion grimpe à 39% chez les femmes et à 16% chez les hommes. A 45 ans, 8% des hommes risquent d'avoir perdu leur appendice contre 29% des femmes, à 65 ans, les chiffres seront de 13% et de 39% respectivement. La proportion des femmes de 65 ans qui auront probablement perdu des organes en question est toujours sensiblement la même: 40%. On ne peut s'empêcher d'évoquer cette bonne vieille technique du quant "à ouvrir, on enlève tout"...

L'utilisation des psychotropes (tranquillisants) et l'alcool.

Il est démontré que la femme utilise plus les psychotropes (2 fois plus que l'homme). Dans une étude à Saskatchewan en 1977 devant une période de 19 mois, 22% d'adultes âgés de 30 ans et plus avaient reçu une prescription de psychotropes, 63% étaient des femmes.

Une étude exploratrice en Ontario auprès de 68 informateurs volontaires dont 76% étaient des femmes a révélé que l'utilisation était plus fréquente dans les conflits du rôle et celui discuté le plus souvent était le rôle traditionnel de mère et d'épouse. Même si la majorité

des femmes qui travaillent à l'extérieur remplissent 2 rôles et par conséquent 2 emplois,elles consultent moins que celles qui restent à domicile. Quant à l'alcool, les motivations peuvent se comparer à l'absorption des psychotropes. En 1976, il y a eu 21,262 admissions dans les unités et établissements psychiatriques pour cause d'alcoolisme. De ce nombre, 83% étaient des hommes.

L'alcool a l'avantage de fournir aux hommes des occasions de renouer avec des collègues,amis de 2 sexes dans un cadre différent, plaisant quelques fois exotiques alors que la femme n'a d'autres soupapes que d'absorber ses psychotropes seule dans sa cuisine. L'homme fréquente les bars, la femme, les cabinets de médecin.

C'est-à-dire que si l'on élimine l'utilisation des services médicaux pour des raisons propres à la fonction reproductrice et de tous les troubles gynécologiques, que ceci entraîne et enfin des organes génitaux chez l'homme, la différence d'utilisation entre les 2 sexes n'existe plus.

Monique Manuel
Louise Melanson
Claudette Thériault
Sc. Inf. 3e année
Santé communautaire

"La Santé ça nous regarde" Semaine du nursing

Mardi 17 mars
Souper à 5h30
Cotisation: $2.00
Billets en vente à l'avance
Menu: Mets Chinois
Boisson de choix
Soirée de variété après le souper. Musique, chants avec des talents de la faculté.

Mercredi 18 mars
Jeux Aquatiques à la piscine du Ceps. De 9h00 à 10h00 du soir.

Réservé pour les étudiants des Sciences Infirmières.
Promenade en traîneau (Sleigh Ride) dans l'après-midi au parc du centenaire, si la température le permet, de 2h00 à 4h00.

Jeudi 19 mars
Soirée, patins à roulettes à Dieppe à 8h00.
Prix: $5.50
$4.25 avec location de patins. Transport fourni.

Vendredi 20 mars
Kiosque sur le voyage de l'AEIUC qui a eu lieu à Edmonton. Détails sur l'AEIUC.
Bal du Nursing pour tous les étudiant(es) de la faculté avec invité(e).
Lieu: Hôtel Beausejour
Banquet et danse disco avec disco mobile CKUM.
Billets en vente à l'avance.
Contactez: Marthe Cormier, Elaine MacKin.

Samedi 21 mars
Partie de sucre à 15h00 si la température le permet. Invités (es) sont permis (es).

Anne McGraw
Représentante Publicitaire
Sc. Infirmières

Réalité scientifique ou économique

Le gouvernement, pour une autre année,a décidé de renouveler son programme d'arrosage contre la tordeuse de bourgeons d'épinette. Cet arrosage se fait, on le sait, par pesticide chimique, soit le fénitrothion. Malgré les grandes controverses qui existent au sujet des programmes de pulvérisation par pesticide chimique, le gouvernement a évoqué comme raison que pour le maintien d'une industrie forestière rentable, cette mesure était nécessaire.

La tordeuse de bourgeons d'épinette est une larve qui a toujours existé dans les forêts nord-américaines. Mais ce n'est qu'à tous les trente ans lorsque certaines conditions se trouvent réunies que nous assistons à une épidémie. Ces deux conditions écologiques sont constituées par le fait que les résineux deviennent matures. A ce moment, ils produisent des fleurs qui seront de "futures nourritures" et c'est dans ces fleurs que les larves se développent. La deuxième condition se produit lors ou une ane pendant trois années consécutives alors que le printemps see et chaud favorisera le développement des larves.

Le cycle vital de la tordeuse est le suivant: vers la fin juillet, les chrisalides femelles pondent de 15 à 60 oeufs aux branches des arbres, ceux-ci après une période d'incubation de douzaine de jours, éclorant. Les larves s'enrouleront ensuite sur les branches avec un fil de soie afin de former un cocon pour résister aux rigueurs de l'hiver. Et le printemps suivant elles commencent alors à manger les nouvelles pousses des résineux.

Les nouvelles pousses des résineux ont comme première fonction de permettre à l'arbre d'emmagasiner la chaleur solaire par le processus de photosynthèse. Ils emmagasinent cette énergie sous forme d'anneau qui permettra leur croissance.

La tordeuse de bourgeons d'épinette,malgré son nom, s'attaque surtout au sapin. La mort de l'arbre se produira alors au bout de quatre à cinq ans, lorsque la défoliation sera sévère.

Une coupe non-sélective du bois, plus communément appelée "du rasage", où l'on coupe tous les arbres sans se préoccuper des jeunes pousses, peut favoriser l'épidémie. Ceci est dû au fait qu'en semant les nouveaux arbres, ils arriveront tous à maturité en même moment. Et c'est justement dans ces conditions que la tordeuse excelle à se développer.

Pour revenir à la situation actuelle, le programme d'arrosage n'est pas nouveau au Nouveau-Brunswick. En effet, la présence de la tordeuse d'épinette à l'état épidémique dans les forêts néo-brunswickoises semble permanente. Le premier programme de pulvérisation débuta en 1952. Il est toujours en vigueur en 1981. Cela fait donc plus de 29 ans que chaque printemps sont déversés sur les forêts des pesticides chimiques.

Le premier pesticide, comme partout ailleurs à cette époque, était le D.D.T. Celui-ci avait l'avantage d'être peu coûteux et efficace. L'effet du D.D.T. pouvait durer jusqu'à deux ans alors et il permettait à l'arbre de conserver jusqu'à 32% de ses capacités de photo-synthèse. Ce n'est que vers 1967 que l'usage en fut complètement interdit lorsqu'on s'aperçut qu'il était non-dégradable. On remarqua alors ce dangereux pesticide par un moindre: le fénitrithion.

Le fénitrithion est utilisé parce qu'il est l'un des pesticides les moins nocifs.avant tout parcequ'il est peu résistant à la dégradation. Il est à 5 à 6 fois inférieur au D.D.T. car il ne permet à l'arbre de conserver que 5,5% de sa photosynthèse.

Malgré tout, le gouvernement ne peut pas affirmer que ce pesticide est sans danger pour l'environnement.

En 1976, une équipe de scientifiques dirigée par le Dr Cooker de l'Université de Dalhousie (N.-E.), émettait l'hypothèse que l'association du fénitrithion à des émulsionnants ou solvants chimiques augmenterait peut-être l'incidence du syndrome de Rye. Ce syndrome,qui est une maladie rare et souvent mortelle, s'attaque surtout aux enfants. En 1977, le Dr. Smirnoff, à la suite de ses expériences sur les tordeuses, émit l'hypothèse que les tordeuses se développaient une immunité contre le fénitrithion. En effet, la même année, le Conseil national de recherche du Canada (CNRC), dénonçait l'absence d'étude sur l'effet à long terme du fénitrithion ainsi que le peu de données adéquates sur sa toxicité.

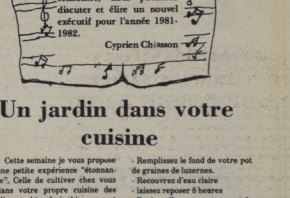
Toutes ces recherches sur le fénitrithion démontrent que la pulvérisation ne peut être envisagée comme une solution à long terme. Et même à court terme, elle représente un danger possible, pour ne pas dire certain, sur l'environnement et la population.

Il existe des insecticides biologiques qui ont l'avantage d'être sans danger pour l'environnement. Ce sont les bacillus thurrengensis qui, avec l'aide d'un catalyseur, le chitnas, s'attaque à l'estomac des larves. Cette bacille à l'avantage d'être biodégradable et sans danger pour l'environnement. De plus en pratique d'un programme d'arrosage par insecticides biologiques demande une réévaluation et des changements au gouvernement quant aux programmes d'arrosage. Une rééducation est à faire. Ces changements en ligne de compte la réalité scientifique.

La réalité économique pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick,c'est la forêt particulière. Cette industrie qui fait pour ainsi dire vivre la province. Alors que la tordeuse des bourgeons d'épinette continue ses ravages, les compagnies, elles, se font plus pressantes, plus menaçantes. Pour le bien-être de cette économie, sont entremêlés le bien de la population et celui des compagnies de pâtes et papiers.

Reste à savoir vers quelle orientation nous penchons: notre bien-être ou celui de "l'économie". Car pour une autre année le gouvernement choisit et notre silence signifie notre approbation.

Myriam Chartier



Un jardin dans votre cuisine

Cette semaine je vous propose une petite expérience "étonnante", Celle de cultiver chez vous dans votre propre cuisine des aliments bien frais, bien crus et bien vivants.

Cette récolte ne requiert aucun équipement spécial; si ce n'est qu'un pot de verre, un (vieux) bas de nylon et un élastique.

Le procédé est très simple, vous verrez!

Tout commence par une petite graine à laquelle on donne un peu d'humidité et du soleil ... et soudain la vie apparaît... la petite graine germe.

[illegible] germination est le processus [illegible] lequel l'énergie potentielle [illegible] graine se transforme en énergie active. Ainsi, [illegible] moins abstraits, c'est l'ensemble des phénomènes par lesquels une graine développe son embryon et donne naissance à une nouvelle plante de même espèce que celle qui l'a formée.

On peut faire germer toutes les graines. Mais pour cette première expérience je recommande la luzerne. (En vente aux magasins d'aliments naturels - c'est pas cher).

La luzerne remplace très bien la laitue; on peut en mettre dans les sandwiches, salades, soupe et partout où vous avez le goût de quelque chose de frais et croquant à vous mettre sous la dent.

Et en plus d'être bon, c'est très joli.

Alors voici ce qu'il faut faire:

- Remplissez le fond de votre pot de graines de luzernes.
- Recouvres d'eau claire
- laissez reposer 8 heures
- Drainez l'eau en renversant le pot (elle passera à travers le bas de nylon qui retiendra les graines)
- Rincez à grande eau et drainez l'eau. Ce geste sera répété matin et soir jusqu'à la germination complète
- Placez votre pot sur le bord d'une fenêtre
- Lorsque les graines auront atteint la maturité désirée (ne les laissez pas croître trop longtemps car elles perdent alors de leur valeur nutritive concentrée) prenez votre pot, ôtez le bas de nylon et replacez le couvercle, revissez et réfrigérez. Les germes se garderont frais environ 5 jours.

C'est tout, en suivant ces simples indications vous devriez être assurés d'un plein succès.

Cependant si malgré vos bons soins, les graines ne germent pas considérez 2 choses.

(1) les graines sont de mauvaise qualité . Elles sont trop vieilles, abîmées.

(2) votre eau est de mauvaise qualité

Un dernier petit conseil: utilisez l'eau de trempage de vos graines pour arroser vos plantes. Elles en seront enchantées et vous aussi!

Esther Martineau
Comité des médias
Sc. domestique

SECTION CULTURELLE



R. LECUZ

La céleste bicyclette aux Sc. de l'éducation

MONCTON (SIRP) - La pièce de théâtre, La céleste bicyclette, de Roch Carrier, mise en scène par Albert Millaire qui est aussi l'unique comédien de la pièce, sera jouée à la Faculté des sciences de l'éducation le jeudi 19 mars à 20h au local A-119.

Carrier est, avec Michel Tremblay et Victor Lévy Beaulieu, un des écrivains qui publie le plus au Québec, et un des rares qui soit systématiquement traduit en anglais et joué au Canada.

Carrier a adapté trois de ses romans pour la scène, **La Guerre Yes Sir** qui, dès sa création au théâtre du Nouveau-Monde en 70 dans une mise en scène d'Albert Millaire, appelait son auteur au rang de nos dramaturges importants. Suivirent **"Floralie où es-tu?"** et **"Il n'y a pas de pays sans grand-père"**. La céleste bicyclette, pour sa part, est la première oeuvre que Carrier ait écrite directement pour la scène, à la demande expresse d'Albert Millaire qui l'a créée en décembre 70 avec le succès qu'on lui connait au Café de la Place (PDA) que dirige Henri Barras.

"La céleste bicyclette" raconte l'histoire émouvante d'un auteur qui sort du théâtre, un bon soir, enfourche sa bicyclette, et soudain, commence à monter dans le ciel étoilé, emporté par un air léger, par une attirance vers l'inconnu. C'est le début d'une équipée qui se terminera dans un hôpital psychiatrique où l'acteur nous reçoit pour nous raconter son histoire.

Inquiet, mais émerveillé et enthousiaste, il essaie de nous prouver qu'il a vraiment fait son voyage "puisqu'il est logique", dit-il, "que l'homme se sente attiré vers l'inconnu comme l'enfant dans le ventre de sa mère est attiré vers l'air libre." Il se défend d'être dérangé, d'être maboul; il se comprend pas qu'on l'enferme, lui qui vient de goûter au pollen de l'espace inconnu. "Je sais maintenant moi, que les véritables racines de l'homme s'étalent dans le ciel, agrippées à l'inconnu", nous dit-il. Et il nous invite à monter en avec lui, là-haut, tout là-haut, "à voler, libres, heureux, détachés de notre poids terrestre."

"Et vous, quand vous levez les yeux vers la voûte céleste, dites-moi, les omoplates ne vous démangent-elles pas un peu du désir d'avoir des ailes?"

Les billets pour cette pièce de théâtre sont en vente au coût de $4 pour les étudiants et de $5 pour les non-étudiants. On peut se les procurer aux deux Librairies acadiennes, Chez Yolande, Fleuriste et aux cantines étudiantes du campus de Moncton.

Deux pièces présentées par le dép. d'art dramatique

MONCTON (SIRP) - Du 7 au 11 avril prochain, le Département d'art dramatique du Centre universitaire de Moncton présentera deux pièces en un acte au studio-théâtre La Grange, "Zoo Story" d'Edward Albee et "Strip-tease" de Slawomir Mrozek interprétée par les finissants du Département et mis en scène par le professeur Grigore Pogonat, qui participent encouragées la fin du présent semestre.

Edward Albee est un auteur américain très connu et joué partout. Parmi ses oeuvres, mentionnons "Qui a peur de Virginia Wolfe" qui fut adapté pour le cinéma avec grand succès. Entre autres, "Zoo Story" a été réalisé par le théâtre du Nouveau-Monde puis présenté dans le cadre de l'émission télévisée Les Beaux Dimanches en 1976.

Pour sa part, Slawomir Mrozek est un auteur d'origine polonaise reconnu internationalement. Il vit cependant à Paris depuis plusieurs années. L'automne dernier la compagnie de théâtre du Centre National des Arts à Ottawa présentait l'une de ces pièces intitulée "Les Emigrés". En 1977, le Département d'art dramatique avait réalisé une autre pièce du même auteur, en l'occurence "En Pleine Mer". La pièce la plus connue de Mrozek est sans aucun doute "Tango".

Quoique très différentes du point de vue forme, ces deux pièces traitent d'un même thème universel, soit le comportement de l'individu face à la société. Dans la première, Albee traite de la difficulté d'établir un véritable contact humain, tandis que Mrozek présente l'homme privé soudainement et de façon abusive de sa liberté.

Ces deux pièces seront donc présentées bientôt dans le cadre du deuxième exercice pédagogique du Département d'art dramatique.

Ciné-Campus

Prova d'orchestra

17-18-19 mars
Mar.-mer.-jeu.
à
REPETITION D'ORCHESTRE
(PROVA D'ORCHESTRA)

Italo-allemand. 1978. 72 min. Coul. Comédie satirique réalisée par Federico Fellini. Scén.: F. Fellini, Brunello Rondi. Phot.: Giuseppe Rotunno. Mus.: Nino Rota. Mont.: R. Mastroianni. Int.: Baldwin Baas, Clara Colosimo, Elisabeth Labi.

Dans une chapelle désaffectée réputée pour son accoustique, un orchestre répète sous la conduite d'un chef allemand. Une équipe de télévision est venue tourner un reportage auquel chacun des musiciens est invité à se plier de bonne grâce par le représentant syndical. Soudain une contestation se manifeste; les musiciens remplacent le chef par un métronome et la cacophonie s'installe. Mais une énorme boule de démolition vient crever un mur de la chapelle et c'est la panique. Calmement le chef reprend sa place et accentue son autorité.

Entre deux oeuvres d'envergure, Fellini s'est permis cette prochaine à l'intention de la télévision. Le réalisateur étant ce qu'il est, aucune de ses oeuvres n'est mineure et celle-ci prend vite l'allure d'une réjouissante parabole politique. Le ton de reportage apparemment objectif du début se nuance de détails burlesques inattendus et la finale prend d'étonnantes allures apocalyptiques. L'ensemble se présente comme une satire où les attitudes des personnages renvoient irrésistiblement au contexte social en Italie, ou ailleurs. Les acteurs jouent le jeu avec les nuances voulues et la bande sonore offre une des dernières compositions du regretté Nino Rota. (2) (a)
Festival de Cannes 1979.

Bienvenu Monsieur chance

Peter Sellers
dans
BIENVENU MONSIEUR CHANCE (BEING THERE)
20-21-22 mars
Ven. - sam. - dim.

Américain. 1979. 124 min. Coul. Comédie satirique réalisée par Hal Ashby. Scén.: Jerzy Kosinski, d'après son roman. Phot.: Caleb Deschanel. Mus.: John Mandel. Mont.: Don Zimmerman. Int.: Peter Sellers, Shirley MacLaine, Melvyn Douglas.

Un homme dans la cinquantaine, Chance, a grandi chez un richard de Washington qui l'a employé comme jardinier depuis son enfance. Analphabète, il n'est jamais sorti de la maison et sa seule connaissance du monde extérieur lui vient de la télévision. A la mort de son protecteur, il doit quitter son havre revêtu d'un vieil habit du défunt. Un accident mineur lui vaut l'hospitalité d'un multimillionnaire influent en politique. Chance ne répond guère aux questions que par des propos sur le jardinage que ses auditeurs interprètent comme les réflexions allégoriques d'un philosophe.

L'idée de départ est assez mince mais on l'a développée avec habileté pour élaborer une parabole satirique d'une fine intelligence. Le réalisateur a su garder le ton voulu de solennité dérisoire du début à la fin, en alimentant le propos de gags insolites présentés avec un humour pince-sans-rire. L'ascension surprenante du héros innocent vers les honneurs se fait avec une belle rigueur de construction. Peter Sellers compose son personnage avec un contrôle absolu, sans fausse note. (3)

Ce film offre des aperçus critiques sur divers aspects de la société contemporaine. Il comporte une scène audacieuse.

SPORTS ET LOISIRS

Les Aigles Bleus gagnants

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont gagné leur deuxième championnat consécutif de la Ligue interuniversitaire de hockey de l'Atlantique en fin de semaine, mais la saison 1980-81 est loin d'être terminée.

Les protégés de Jean Perron sont partis par avion lundi après-midi pour Calgary alors qu'ils participeront au championnat interuniversitaire canadien qui se déroulera à compter de jeudi pour prendre fin dimanche.

Les Aigles Bleus ont battu les Tigers de l'Université Dalhousie 8-4 samedi soir pour remporter leur deuxième championnat. Les Aigles ont défait les Tigers 4-3 vendredi soir dans la première partie de la série deux de trois.

Perron a dit après la victoire samedi que l'équipe a donné 100 pour cent en fin de semaine. "Mes joueurs ont beaucoup de coeur, "a dit Perron, "ils ont gagné parce qu'ils voulaient gagner. Ils ont donné tout un effort."

Perron, à sa huitième saison derrière le banc des siens a dit qu'il aura des pratiques pour l'équipe mardi, mercredi et jeudi matin.

"Nous avons connu des difficultés l'an dernier au championnat," a dit Perron, "j'ai promis l'an dernier que si nous remportions le championnat de l'Atlantique cette année, nous serions mieux préparés pour le championnat canadien."

On sait que les Aigles Bleus ont perdu 7 à 4 aux mains des Cougars de l'Université de Régina dans leur première rencontre l'an dernier. Ils ont battu les Gryphons de l'Université Guelph 6 à 5 dans leur deuxième partie.

"Nous avons eu un départ assez lent dans la partie avec les Cougars l'an dernier à Régina," a dit Perron, "nous sommes arrivés à Régina le mercredi et nous avons connu des difficultés."

Les Aigles Bleus ont laissé leur adversaires prendre de l'avance dans les trois parties des éliminatoires cette saison. Les Red Devils de l'Université du Nouveau-Brunswick ont pris une avance de 3-2 dans la partie semi-finale le 1 mars dernier. Les Aigles ont compté six buts en 20 minutes pour gagner la partie 8-5.

Les Tigers menaient 3 à 1 après la première période vendredi soir et les Aigles Bleus ont compté deux buts au deuxième vingt et un en troisième pour ainsi s'assurer d'une victoire de 4 à 3.

Samedi soir, les Tigers ont pris une avance de 4 à 3 en deuxième période mais les Aigles ont compté cinq buts pour remporter la victoire 8-4.

"Il faut que nous soyons prêts à jouer dès le début de la partie, "a dit Perron, "si nous jouons 60 minutes comme nous sommes capables de le faire, le championnat canadien est à nous."

Perron a fait subir une pratique de 90 minutes aux siens dimanche après-midi, moins de 24 heures après la victoire aux dépens des Tigers samedi soir.

Les Aigles Bleus seront sur la glace pour la première fois à Calgary aujourd'hui et les pratiques sont prévues pour mercredi et jeudi matin.

La première partie des Aigles Bleus est prévue pour jeudi. Ils affronteront les Huskies de l'Université Calgary dans cette partie. L'autre équipe dans la division est les Bobcats de l'Université Brandon.

Les Stingers de l'Université Concordia, les Golden Eagles de l'Université Queen's et les Huskies de l'Université Saskatchewan participeront dans l'autre division.

Les deux équipes gagnantes de chaque division s'affronteront dans le match du championnat dimanche après-midi.

Le camping d'hiver



Le camping existe sous plusieurs aspects mais beaucoup de gens semblent ignoré le camping d'hiver, faute de publicité et d'information.

Pourtant cette forme de récréation d'hiver est pratiquée un peu partout à travers le Canada et aux Etats-Unis. Cette forme de camping "survival" nécessite toutefois une certaine connaissance en ce qui a trait à l'équipement nécessaire, les sites propices et les différents temps de l'année pour ce genre de camping. Généralement les mois de janvier, février et mars sont les meilleurs pour cette pratique.

Il existe quelques bons magasins d'équipement. Les prix diffèrent par la qualité du produit. La semaine prochaine il sera question des différentes sortes d'équipements disponibles sur le marché actuel, l'ensemble du bivouac nécessaire, et les endroits propices au N.-B. pour cette forme de camping.

Michel St. Laurent

Tournoi de ballon-balai

Quelques mots pour vous dire que le tournoi de la S.A.R. de ballon-balai s'en vient. Cette année il aura lieu les 27, 28 et 29 mars. Tous les étudiant(es) et le personnel de l'Université de Moncton sont invité(es) à y participer.

Contrairement aux années passées, le tournoi prendra un nouveau format: c'est-à-dire que les équipes seront formées d'après les villages et ou villes d'une région donnée. Par exemple il pourrait y avoir une équipe qui représente Shédiac, une de Caraquet, une de la Beaucee etc...

Chaque équipe devra compter un minimum de 5 joueurs(euses) d'une région identifiée. L'équipe pourra y ajouter les importé(es) cependant le but de ce nouveau format est d'avoir des équipes de différentes régions du N.-B., I-P.E.N.-E., Quebec etc.

Chaque équipe doit compter un maximum de 16 joueurs(euses). Aussi il serait à noter que les joueurs(euses) qui sont enregistrés(es) au niveau provincial ne seront pas éligibles à jouer dans ce tournoi.

Les frais d'inscription seront de $5.00 équipe et la date limite pour s'inscrire sera le 26 mars à 16h00. L'inscription se fera à partir d'aujourd'hui soit à l'entrée du Ceps ou au local 204 du Ceps.

En espérant vous voir en grand nombre
Dianne Léger (Responsable)
854-8066

Tennis

MONCTON (SIRP) - Le tournoi de tennis de l'Université de Moncton aura lieu en fin de semaine au stade du Centre de l'éducation physique et des sports.

Réjean Soucy, l'entraineur de tennis de l'Université de Moncton, et François Daigle, un membre de l'équipe masculine, sont responsables du tournoi.

L'événement débutera le vendredi soir à 19 heures et se terminera le dimanche soir vers 18 heures.

Le prix d'entrée pour les compétiteurs est de $6 par personne pour le jeu simple et de $4 par personne dans la division double.

Le tournoi est ouvert aux joueurs masculins et féminins. La date limite pour l'inscription est le mercredi après-midi à 16h30.

Pour plus de renseignements les personnes intéressées peuvent entrer en contact avec Soucy ou Daigle au CEPS entre 9 heures et 16h30.

Les échecs

Durant la fin de semaine du 6, 7 et 8 mars se déroulait le championnat interuniversitaire d'échecs de l'Atlantique. Les équipes présentes étaient l'U.N.B., à Fredéricton avec deux équipes, l'Université du N.-B. à Saint-Jean, l'école secondaire de Fredéricton et l'U. de M. Les membres de l'équipe comprenaient Réjean Bouchard, Billy Cosman, Rodrigue Hébert et Bernard Lord. Ce dernier fut repêché de l'école secondaire Mathieu-Martin à la dernière minute vu les difficultés de recrutement pour un quatrième joueur.

Notre équipe a terminé en deuxième position au classement final alors que notre cote moyenne au début du championnat était estimée au quatrième rang.

Il fut proposé, pour l'an prochain, que l'U. de M. soit l'hôte du championnat d'échecs de l'Atlantique.

Le 3, 4 et 5 avril verront se dérouler le championnat ouvert de l'est du Canada à Moncton. Deux semaines plus tard, il y aura le tournoi fermé de l'Atlantique en conjonction avec le tournoi ouvert de Pâques, celui ci sera joué aux Sciences Infirmières. Vous êtes tous invités à y participer.



Handball

L'équipe de handball masculine, de l'U. de M., a terminé sa saison en fin de semaine.

Nos représentants, dans la Ligue Provinciale de Handball, se prépareront au cours des deux prochaines semaines au championnat de la ligue.

Ce championnat se tiendra au C.E.P.S. les 28 et 29 mars prochains. La formule du tournoi n'est pas encore déterminée.

Badminton

Malgré que la saison de compétition de badminton de l'U. de M. ne dura que du 28 février au 7 mars, ils nous ont très bien représentés à deux différentes compétitions.

Le 28 février, les membres de l'équipe de l'U. de M. se rendaient aux Championnats de badminton de l'A.S.I.A., à l'Université du Nouveau-Brunswick de Frédéricton. Un total de neuf universités y ont pris part. Les grands gagnants de la compétition furent les représentants de l'Université Dalhousie de Halifax. L'U. de M. se classa troisième au classement général, les garçons se sont classés troisième et les filles finirent au quatrième rang.

Parmi les performances individuelles lors de cette compétition, on peut noter en deuxième position Christian LePage (simple masculin) et France Dallaire (simple feqme). La quatrième place pour Denise Gauthier et Josette Goguen en double féminin, et le sixième rang pour le duo Gilles Goupil - Pierre Turbuil en double masculin. Ken Pool du Dalhousie fugie héros de cette compétition.

Par contre, l'U. de M., a bien pris sa revanche lors d'un Tournoi Ouvert à la Polyvalente L-J-R de Shédiac le 7 mars. Christian Lepage (simple masculin), France Dallaire (simple féminin), Roger Pellerin et Christian Lepage (double masculin), encore Christian Lepage avec France Dallaire (double mixte) ont tous terminé premiers dans leur catégorie.

Les deuxièmes positions furent obtenues par Pierre Goguen (simple homme) et Josette Goguen avec Ginette Plourde (double féminin) ainsi que Gilles Goupil et Lisa Allain (double mixte). Les autres représentants de l'Université se sont très bien classés. Robert Cormier (simple masculin) et Denise Gauthier (simple féminin) se sont classés troisièmes.

On peut voir par ces résultats que les différents membres de l'équipe nous ont bien représentés. Nous les félicitons et continuons votre beau travail l'an prochain.

Marc LeBlanc

Intra-Muros:

La fin du calendrier régulier de la ligue a eu lieu jeudi dernier, avec la partie opposant les Nordistes à l'Administration. Les séries ont débuté hier soir et toutes les équipes y participent.

Voici les classements.

Section Compétitive	PJ	V	D	N	BP	BC	PTS
1. Nordistes	12	12	0	0	89	33	24
2. Education Physique	14	8	4	2	76	57	18
3. Brayons	12	6	5	1	63	64	13
4. Scientistes	13	6	7	0	67	75	12
5. Administration	12	4	5	3	51	57	11
6. LaFrance	12	5	6	1	63	58	11
7. Sciences et Génie	12	3	9	0	26	64	6
8. Aigles	13	2	10	1	36	78	4
Section Gentilshommes							
1. Rejetés	12	7	5	0	60	42	14
2. Péteux	12	6	5	1	58	45	13
3. Canadiens	10	6	4	0	39	32	12
4. Acabois	11	5	4	2	56	58	12
5. Fascistes	10	3	5	2	35	48	8
6. Pores Epics	11	2	6	3	44	59	7

Hockey S.A.R.

Après une saison d'environ une douzaine de parties pour chacune des équipes des deux divisions de la Ligue de Hockey Inter-faculés, on est présentement rendu au tournoi final.

A noter que toutes les équipes participent à ce tournoi final. Dans les deux divisions, il y a une classe pour le championnat et une classe consolation. Voici un résumé de ce qui s'est passé jusqu'à maintenant. Le 8 mars, les Nordistes (6) à l'Education Physique (5, Administration 1 et les Aigles 0. Le 10 mars LaFrance a excusé les Sciences et Génie 16-4, les Brayons ont humilié les Scientistes 12-3, Pores-Epics l'ont emporté difficilement 4-3 sur les Péteux (partie sous protêt), les Canadiens ont doublé les Rejetés 4-2 et les Acabois ont ridiculisé les Fabcistes 11-1. Toutes les équipes gagnantes se retrouvent dans le classement 1 pour le championnat et les perdantes dans la consolation.

Le 11 mars, l'Education Physique 8, les Aigles 0 (consolation compétitive); Nordistes 5 et Administration 3 (championnat compétitif).

Voici l'horaire des prochaines parties. Le 15 mars, les Péteux (partie sous protêt) joueront contre les Rejetés (consolation Gentilshommes). A 20h00, les Canadiens joueront contre les Pores Epics (partie sous protêt) à 18h45. Le 17 mars, à 18h15, LaFrance visite les Brayons (championnat compétitif), à 19h30, Sciences et Génie contre les Scientistes (consolation compétitive), à 20h45 la finale Gentilshommes. Le 18 mars à 16h00 la finale consolation Gentils hommes, à 17h15 la finale consolation compétitive.

La grande finale de la ligue aura lieu le 22 mars à 18h45.

Marc LeBlanc

Touch football

Semi-finales: Marcel Léger (50) vs. Charles LeBlanc (16) Bernard Babineau (27) vs. Denis Landry (10).

Mercredi prochain à 20h00 - Consolation Charles LeBlanc vs Denis Landry à 20h00 - Grande Finale Championnat Marcel Léger vs Bernard Babineau.

S.A.R.

Les photos pour le Festival Intra-Mural sont arrivées. Vous pouvez vous les procurer au local 204 du C.E.P.S., aux heures régulières de bureau.

Le café étudiant c'est le p'tit coin du Kacho où l'on veille à la lueur d'une chandelle. Pourquoi ne pas en faire le rendez-vous de l'oubli de tes tourments. Jaser, lire, ne rien dire, chanter, etc... aussi de la chandelle, à la lumière d'une p'tite musique qui saura sûrement alléger le poids universitaire. Succombe donc à la déferlante une soirée par semaine. Boire, bouffer, en jouant une partie de backgammon, d'échecs, de dominos, de cartes ou de cribbage... ravissant, n'est-ce pas? Surtout, sachez qu'un p'tit brin de relaxation est vital à toute personne consciente des besoins de son organisme. De notre bord, nous attendons tes critiques et tes suggestions, surtout, nous assoiffons de ta présence.

Allers, amène ta tasse, ton tricot, ce qu'il te faut... Pas d'excuses, la chase t'est tirée. Profites-en!!

Le soir, le lundi, 16 mars

CAFÉ ALCOOLISÉ

avec

- diaporama -
- musiciens -
- sketch -
- exposition de dessins d'enfants -

Il y aura de la bonne pâtisserie faite par des étudiantes de la faculté d'éducation. Les profits sont pour aider à financer leur voyage pédagogique à St-Jean. La semaine du 16 mars porte sur la sensibilisation à la maternelle.

VENEZ FAIRE UN TOUR, ça sera une bonne foire!! Aussi, ceux qui auront le goût de chanter, de jouer une "toune" ou autre chose, seront toujours invités à le faire. Ça nous fait plaisir.

SOIRÉE UNIVERSITAIRE DE HOCKEY

LE 21 MARS 1981, AU COLISEE DE MONCTON

1200 BILLETS SONT OFFERTS GRATUITEMENT PAR LES HAWKS

VENEZ VOUS LES PROCURER AU BUREAU DE VOTRE CONSEIL ETUDIANT

DE MARDI A VENDREDI MIDI

ASSISTEZ A UNE SOIREE DE HOCKEY EN COMPAGNIE DE L'EQUIPE

ET DU CLUB DES AIGLES BLEUS BONNE SOIREE...

AU KACHO

"SUMA"

JEUDI - VENDREDI

AUX CLAVIERS ..... ANCIEN de "MANEIGE"
GUITAR + BASS ..... ANCIEN de "ZAK"
BATTERIES ..... ANCIEN "GINO VANELLI"

RÉUNION

Tous les employés du Kacho, mardi le 17 mars à 12 h.

DIMANCHE

On t'attend le **22 mars** avec le groupe jazz **"Beaugeste"**

LUNDI ..... CAFÉ ALCOOLISÉ
MARDI ..... DISCO
MERCREDI p.m. .... TAVERNE
MERCREDI Soir .... BAR MUSIQUE
JEUDI ..... "SUMA"
VENDREDI p.m. .... TAVERNE
VENDREDI Soir .... "SUMA"
SAMEDI ..... DISCO
DIMANCHE ..... "BEAUGESTE"

Horaire des employés du Kacho

S'il vous est impossible de travailler aux heures et aux jours indiqués, appelez Yves à 554-4457

	Lundi	Mardi	Mercredi p.m.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.m.	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de salle	Yves	Jean	Marina	J-C	Jean	J-C	Yves	Marina	Jean
Cuisine I		Linda		France	Ginette		Nicole	Claire	Nicole
Cuisine II							France	Lisa	
Disc Jockey		James	Mario	Danielle	Michel	Marc	Jacques	James	Denis T.
Garçons et filles de 1er comptoir 2e		Denis Alain	Guyanne	Madeleine	Jean Jocelyn	Allen	Roger Christiane Pierre Alain	Daniel Michel Mado J-Luc	Lise
Serveur(se) de tables		Hilaire Jacques	Monique M.	Carole	Serge AndrÉe Françine	Maryse	Hilaire Sylvie L. Monique M.	Serge AndrÉe Françine	Joanne